

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1785

17 juin 2016

SOMMAIRE

Aggmore Europe 1 S.A.	85680	LCE Allemagne 2 S.à r.l.	85658
AR Galon	85680	Lecta S.A.	85659
DONALD InvestCo S.à r.l.	85641	Lhold S.à r.l.	85634
H2S International S.A.	85640	Librairie Diderich	85634
Hallencia Holding-SPF	85643	Lighthouse Intermediary Special Holdings S.à r.l.	85637
HBM Place d'Armes S.à r.l.	85643	Lighthouse Loanco S.à r.l.	85637
HG (Luxembourg) S.à r.l.	85643	Lighthouse PIK GP S.à r.l.	85644
Highgate Finance & Holding S.A.	85640	Lighthouse Pledgeco S.à r.l.	85638
Highstreet II PropCo I S.à r.l.	85641	Lineheart & Soft S.à r.l.	85644
HLWG Two TRS	85641	Locaboat Management Services S.A.	85659
Hubs S. à r.l.	85640	Lone Star Capital Investments S.à r.l.	85645
Immocap S.A.	85639	Lone Star Capital Investments S.à r.l.	85645
International Business Services & Partners S.A.	85639	Mont Blanc Investments S.A.	85663
International Corporate Activities S.A.	85639	MonteCristoTailor	85663
IWL (Luxembourg) S.à r.l.	85638	Nexus Investments S.A.	85670
IWL (Luxembourg) S.à r.l.	85638	NGM S.A.	85664
Jiaxin International Resources Investment S.à r.l.	85638	NGP IV S.C.S.	85664
Kizomba Luxembourg	85634	Nipi Europe S.A.	85664
KR Lux & CO	85634	Noblesse Delzanne SCA	85664
La Petite Fringale S.à r.l.	85644	Notola S.A.	85670
LCE Allemagne 1 S.à r.l.	85658	S.C.I. 2000	85680
		Urbaninvest S.A.	85680

Kizomba Luxembourg, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 207, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg F 9.606.

L'article suivant a été modifié comme suit:

Art. 1^{er}. Son siège a été fixé à L-1420 Luxembourg, 207 Avenue Gaston Diederich

Pour Kizomba Luxembourg

Isabelle Luisi

Référence de publication: 2016090832/11.

(160059268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2016.

KR Lux & CO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3390 Peppange, 2, an der Griecht.
R.C.S. Luxembourg B 187.988.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2016.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2016090834/11.

(160059304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2016.

Librairie Diderich, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4140 Esch-sur-Alzette, 2-4, rue Victor Hugo.
R.C.S. Luxembourg B 17.298.

Monsieur Jean-Claude Diderich, prénommé déclare céder soixante (60) parts sociales à Madame Anne Diderich, prénommée ici présente.

Madame Catherine Peporté, prénommée déclaré céder vingt (20) parts sociales à Mademoiselle Elisabeth Wehr née le 20 septembre 1997 demeurant L-4120 Esch sur Alzette, 17 rue du Faubourg.

Suite à ces cessions de parts, le capital de la société est réparti comme suit:

1 Madame Anne Diderich, prénommée	80
2 Mademoiselle Elisabeth Wehr, prénommée	20
Total cents parts sociales	100

Les associés prennent la décision suivante:

Monsieur Diderich Jean-Claude, prénommé, démissionne en tant que gérant.

Est nommé gérante technique et administrative de la société:

Madame Diderich Anne demeurant au L-4120 Esch sur Alzette, 17 rue du Faubourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch sur Alzette, le 22 Mars 2016. Diderich Jean-Claude / Peporté Catherine / Diderich Anne / Wehr Elisabeth.

Référence de publication: 2016091426/21.

(160060251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Lhold S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 44.990.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 203.656.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-third day of December,

Before the undersigned, Maître Henri Hellinckx, a notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,
was held

an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Lhold .à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, which registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies is pending and having a

share capital of fifty five million euro (EUR 55,000,000.-) (the Company). The Company was incorporated on December 15, 2015 pursuant to a deed drawn up by Maître Henri Hellinckx, a notary residing then in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and which publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations is pending (the Articles).

THERE APPEARED:

ABN AMRO Bank (Luxembourg) S.A., a public limited company (société anonyme) incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 19116 (the Sole Shareholder),

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, whose professional address is in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

said power of attorney after being signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. that the agenda of the meeting is the following:

1. Decrease of the share capital of the Company by an amount of ten million ten thousand Euro (EUR 10,010,000) in order to bring it from its present amount of fifty five million Euro (EUR 55,000,000) to forty-four million nine hundred ninety thousand Euro (EUR 44,990,000) without cancellation of shares but by way of the reduction of the nominal value of the shares from one hundred Euro (EUR 100) to eighty-one Euro and eighty euro cents (EUR 81.80).

2. Approval of the payment to the Sole Shareholder of an amount of ten million ten thousand Euro (EUR 10,010,000).

3. Amendment to article 5.1. of the articles of association of the Company in order to reflect the decision taken under item 1. above.

4. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any employee of Vistra (Luxembourg) S.à r.l., each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the above changes.

5. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to decrease the share capital of the Company by an amount of ten million ten thousand Euro (EUR 10,010,000) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of fifty five million Euro (EUR 55,000,000) represented by five hundred fifty thousand (550,000) shares in registered form with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100), to the amount of forty-four million nine hundred ninety thousand Euro (EUR 44,990,000), without cancellation of shares but by way of the reduction of the nominal value of the shares from one hundred Euro (EUR 100) to eighty-one Euro and eighty euro cents (EUR 81,80).

Second resolution

As a consequence of the above share capital reduction, the Sole Shareholder resolves to approve the payment to itself of an aggregate amount of ten million ten thousand Euro (EUR 10,010,000).

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1. of the Articles which will henceforth have the following wording:

" **5.1.** The Company's corporate capital is set at forty-four million nine hundred ninety thousand Euro (EUR 44,990,000) represented by five hundred fifty thousand (550,000) shares in registered form having a nominal value of eightyone Euro and eighty euro cents (EUR 81,80) each, all subscribed and fully paidup."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, and any employee of Vistra (Luxembourg) S.à r.l. each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the share capital reduction and reduction of the nominal value of the shares in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately two thousand Euros (EUR 2,000.-).

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the person appearing, he/she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-troisième jour de décembre,
Pardevant le soussigné, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de Lhold S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dont l'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours, et disposant d'un capital social s'élevant à cinquante-cinq millions d'euros (EUR 55.000.000,-) (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 15 décembre 2015, et dont la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations est en cours (les Statuts).

A COMPARU:

ABN AMRO Bank (Luxembourg) S.A., une société anonyme constituée en vertu du droit luxembourgeois dont le siège social est établi au 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 19116 (l'Associé Unique),

ici représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour le besoin de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. que l'ordre du jour de l'assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de dix millions et dix mille euros (10.010.000) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de cinquante-cinq millions d'euros (EUR 55.000.000), à un montant de quarante-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 44.990.000), sans annulation de parts sociales mais par la réduction de la valeur nominale des parts sociales, de cent euros (EUR 100) à quatre-vingt-un euros et quatre-vingt centimes d'euro (EUR 81,80).

2. Approbation du paiement au profit de l'Associé Unique d'un montant de dix millions et dix mille euros (10.010.000).

3. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société afin d'y refléter la décision prise au point 1. ci-dessus.

4. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, ainsi qu'à tout employé de Vistra (Luxembourg) S.à r.l., chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des changements ci-dessus; et

5. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de dix millions et dix mille euros (10.010.000) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de cinquante-cinq millions d'euros (EUR 55.000.000), à un montant de quarante-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 44.990.000), sans annulation de parts sociales mais par la réduction de la valeur nominale des parts sociales, de cent euros (EUR 100) à quatre-vingt-un euros et quatre-vingt centimes d'euro (EUR 81,80).

Deuxième résolution

En conséquence de la réduction de capital ci-dessus, l'Associé Unique décide d'approuver le paiement à son profit d'un montant de dix millions et dix mille euros (10.010.000).

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à quarante-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 44.990.000), représenté par cinq cent cinquante mille (550.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de quatre-vingt-un euros et quatre-vingt centimes d'euro (EUR 81,80) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, ainsi qu'à tout employé de Vistra (Luxembourg) S.à r.l., chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement de la réduction de la valeur nominale des parts sociales dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de toute sorte qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à un montant approximatif de deux mille Euros (2.000.- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, Le présent acte notarié est passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, ce dernier a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 30 décembre 2015. Relation: 1LAC/2015/42364. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 11 avril 2016.

Référence de publication: 2016091425/140.

(160059965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Lighthouse Intermediary Special Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 184.384.

—
Veuillez noter qu'en date du 16 novembre 2015, le nom de l'associé unique «Findus PIK S.C.A.» a été modifié. La dénomination est désormais la suivante «Young's PIK S.C.A.»

Luxembourg, le 12 avril 2016.

Pour avis sincère et conforme

Pour Lighthouse Intermediary Special Holdings S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2016091427/14.

(160060517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Lighthouse Loanco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 177.896.

—
Veuillez noter qu'en date du 16 novembre 2015, le nom du gérant unique «Findus Pledgeco S.à r.l.» a été modifié. La dénomination est désormais la suivante «Lighthouse Pledgeco S.à r.l.»

Luxembourg, le 11 avril 2016.

Pour avis sincère et conforme

Pour Lighthouse Loanco S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2016091428/14.

(160059999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Lighthouse Pledgeco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 177.843.

—
Veuillez noter qu'en date du 16 novembre 2015, le nom de l'associé unique «Findus Intermediary Special Holdings S.à r.l.» a été modifié. La dénomination est désormais la suivante: «Lighthouse Intermediary Special Holdings S.à r.l.».

Luxembourg, le 12 avril 2016.

Pour avis sincère et conforme

Pour Lighthouse Pledgeco S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2016091429/14.

(160060440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

IWL (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 355.529.550,60.

Siège social: L-8070 Bertrange, 39, rue du Puits Romain.
R.C.S. Luxembourg B 171.424.

—
Extrait rectificatif du dépôt initial n° L140179148

Les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 avril 2016.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2016091398/14.

(160060003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

IWL (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 39, rue du Puits Romain.
R.C.S. Luxembourg B 171.424.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 avril 2016.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2016091399/13.

(160060406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Jiixin International Resources Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1744 Luxembourg, 19, rue St-Hubert.
R.C.S. Luxembourg B 190.730.

—
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 Avril 2016.

Jiixin International Resources Investment S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2016091400/13.

(160060480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Immocap S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 79.580.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23.03.2016.

Pour: IMMOCAP S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2016091391/14.

(160060331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

I.B.S. & Partners, International Business Services & Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 35.973.

Extrait de l'A.G. Ordinaire du 24 octobre 2015

L'assemblée renouvelle pour une durée de cinq ans les mandats des administrateurs:

- Mme Yamina BENALLAL, née le 03 février 1971 à Thionville, demeurant professionnellement L-2449 Luxembourg, 25A boulevard Royal,
- Dr Dirk LEPELMEIER, né le 13/07/1952 à Herford (Allemagne), demeurant 41 Orsoyer Strabe, 40474 Düsseldorf,
- Me Jim PENNING, né le 12/05/1942 à Luxembourg, demeurant 18 rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg
- M. Bernard ZIMMER, né le 25/10/1952 à Kinshasa, demeurant professionnellement L-2449 Luxembourg, 25 A boulevard Royal.

L'assemblée décidé également de reconduire pour une durée de cinq ans, le mandat d'administrateur-délégué de M. Bernard ZIMMER, né le 25/10/1952 à Kinshasa, demeurant professionnellement L-2449 Luxembourg, 25A boulevard Royal

L'assemblée renouvelle le mandat du commissaire aux comptes, CH INTERNATIONAL (Luxembourg) S.A., ayant son siège social L-2449 Luxembourg, 25A Boulevard Royal, enregistrée au Registre de Commerce Luxembourg sous le n° B 111 687, jusqu'à l'AGO de 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016091393/22.

(160060557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

INTERCORP S.A, International Corporate Activities S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 10.548.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mars 2016 que:

1. Monsieur Jérôme DOMANGE, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont a été nommé administrateur pour remplacer Monsieur Nico Schaeffer, démissionnaire. Il portera le titre d'administrateur-directeur. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017.

2. Ont été renommés administrateurs:

Administrateurs:

- Monsieur Jean PIRROTTE, directeur d'assurances e.r., demeurant à L-1635 Luxembourg, 2, Allée Léopold Goebel, président du conseil d'administration

- Monsieur Lou HUBY, directeur honoraire de la Commission européenne e.r., avec adresse professionnelle à L - 1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, administrateur-directeur

- Monsieur Michel SCHAEFFER, expert comptable, avec adresse professionnelle à L - 1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, administrateur

- Monsieur Mathis HENGEL, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L -2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, administrateur

- Monsieur Claude GEIBEN, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, administrateur

- Madame Gabriele SCHNEIDER, manager, avec adresse professionnelle à L -1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, administratrice-directrice

pour une nouvelle période d'une année expirant à l'issue de l'assemblée Générale annuelle qui se tiendra en 2017.

Luxembourg, le 12 avril 2016.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2016091394/31.

(160060383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Hubs S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3313 Bergem, 73, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 143.813.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2016091378/10.

(160060030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

H2S International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 195.969.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures sur les sociétés commerciales, les administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Jean-Hugues DOUBET, né le 7 mai 1974 à Strasbourg (France), ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Ce dernier assumera cette fonction jusqu'à l'assemblée générale annuelle à tenir en 2021.

Le 9 mars 2016.

Certifié sincère et conforme

H2S International S.A.

Référence de publication: 2016091379/15.

(160060409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Highgate Finance & Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 30.438.

Le bilan et l'annexe rectifiés au 31 décembre 2014, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent (rectificatif des comptes déposés le 12/06/2015 sous la référence L150101506), ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HIGHGATE FINANCE & HOLDING S.A.

Société anonyme

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2016091374/14.

(160060057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

HLWG Two TRS, Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.
R.C.S. Luxembourg B 124.626.

Extrait des résolutions prises par les associés en date du 15 février 2016

Les associés ont décidé à l'unanimité:

- de révoquer Monsieur Gawein Heijmans, gérant de la société, avec effet immédiat;
- de nommer en remplacement, Monsieur Ramses Van Toor, gérant de la société, résidant Laan Van Middenburg, 12, 2275 CC Voorburg, The Netherlands (NL), avec effet au 15 février 2016, pour une durée illimitée.

Pour extrait conforme
HLWG TWO TRS
Société à responsabilité limitée
H2 LENDER (GER) / H2 LENDER (GER) / H2 LENDER (GER)
QRS 14-105, LLC / QRS 15-92, INC / QRS 16-101, INC
Represented by CPA: 17 Limited Partnership / - / -
Represented by Corporate Property Associates 17 - Global Incorporated / - / -
Ralph van der Beek
Director

Référence de publication: 2016091376/21.

(160060722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

DONALD InvestCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Highstreet II PropCo I S.à r.l.).

Capital social: EUR 35.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 196.509.

In the year two thousand and sixteen, on the sixth day of April.

Before, Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

CORESTATE CAPITAL AG, a company incorporated under the laws of Switzerland, having its registered office at Baarerstrasse 135, CH-6300 Zug (Switzerland), registered with the trade register of Kanton Zug under number CHE-113.002.233 (the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Ben Broucher, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 6 April 2016.

The above mentioned proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Sole Shareholder is the sole shareholder of HIGHSTREET II PropCo I S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of thirty-five thousand Euro (EUR 35,000.-), whose registered office is at 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary of 28 April 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1594 of 27 June 2015 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 196.509 (the "Company"). The articles of association of the Company have not yet been amended.

The Sole Shareholder, represented as above mentioned, has recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To change the name of the Company into "DONALD InvestCo S.à r.l."
2. Amendment of article 1 of the articles of association of the Company.
3. Miscellaneous.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolved to change the name of the Company into DONALD InvestCo S.à r.l.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Sole Shareholder resolved to amend article 1 of the articles of association of the Company which shall forthwith read as follows:

“ **Art. 1. Name.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of “DONALD InvestCo S.à r.l.” (the Company).”

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand one hundred Euro (EUR 1,100.-).

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a German version; at the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and German texts, the English version shall prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary this original deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:

Im Jahre zweitausendsechzehn, am sechsten April.

Vor Maître Edouard DELOSCH, Notar mit Amtswohnsitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

IST ERSCHIENEN,

CORESTATE CAPITAL AG, eine Gesellschaft Schweizer Rechts mit Gesellschaftssitz in Baarerstrasse 135, CH-6300 Zug (Schweiz), eingetragen im Handelsregister des Kantons Zug unter der Nummer CHE- 113.002.233 (die „Alleingesellschafterin“),

hier vertreten durch Ben Broucher, Privatangestellter, mit Berufsanschrift in Luxemburg, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift, ausgestellt am 6. April 2016.

Vorbezeichnete Vollmacht wird nach Unterzeichnung durch die erschienene Person und den Notar dieser Urkunde als Anlage beigefügt bleiben.

Die Alleingesellschafterin hat den amtierenden Notar gebeten, zu beurkunden, dass die Alleingesellschafterin die alleinige Gesellschafterin der HIGHSTREET II PropCo I S.à r.l. ist, einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) unterliegend dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit einem Gesellschaftskapital in Höhe von fünfunddreißigtausend Euro (EUR 35.000,-), mit Gesellschaftssitz in 35, avenue Monterey, L-2163 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, gegründet gemäß Urkunde erstellt durch den unterzeichneten Notar vom 28. April 2015, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1594 vom 27. Juni 2015, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 196.509 (die „Gesellschaft“). Die Satzung der Gesellschaft wurde noch nicht abgeändert.

Die Alleingesellschafterin, wie vorstehend vertreten, erkennt ausdrücklich an, von den aufgrund der folgenden Tagesordnung zu fassenden Beschlüssen umfassende Kenntnis gehabt zu haben:

Tagesordnung

1. Änderung der Firmierung der Gesellschaft in „DONALD InvestCo S.à r.l.“.
2. Änderung von Artikel 1 der Satzung der Gesellschaft.
3. Verschiedenes.

Die Alleingesellschafterin hat den amtierenden Notar gebeten folgende Beschlussfassungen aufzunehmen:

Erster Beschluss

Die Alleingesellschafterin hat beschlossen, die Firmierung der Gesellschaft in DONALD InvestCo S.à r.l. abzuändern.

Zweiter Beschluss

Im Nachgang zu vorgehendem Beschluss hat die Alleingesellschafterin beschlossen, Artikel 1 der Satzung der Gesellschaft abzuändern, um nunmehr wie folgt zu lauten:

„ **Art. 1. Name.** Es besteht hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) unter der Bezeichnung „DONALD InvestCo S.à r.l.“ (die Gesellschaft).“

Kosten

Die Kosten und Auslagen, die der Gesellschaft in Zusammenhang mit vorliegender Urkunde entstehen oder die sie zu tragen hat, belaufen sich auf ungefähr eintausendeinhundert Euro (EUR 1.100,-).

WORÜBER Urkunde, erstellt in Luxemburg am Datum, wie eingangs erwähnt.

Der unterzeichnete Notar, der der englischen Sprache mächtig ist, erklärt hiermit, dass auf Ersuchen der erschienenen Partei diese Urkunde in englischer Sprache verfasst und mit einer deutschen Übersetzung versehen ist und dass im Falle einer Abweichung des englischen vom deutschen Text der englische Text maßgebend ist.

Nachdem die Urkunde der erschienenen Person, welche dem Notar mit Nachname, Vorname, Personenstand und Adresse bekannt ist, vorgelesen wurde, hat die erschienene Person zusammen mit dem Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: B. BROUSCHER, DELOSCH.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 07 avril 2016. Relation: 1/LAC/2016/11304. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Für gleichlautende Ausfertigung, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Memorial C.

Luxemburg, den 12. April 2016.

Référence de publication: 2016091375/98.

(160060326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Hallencia Holding-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 112.810.

Extrait des résolutions prises par les actionnaires lors de l'assemblée générale tenue exceptionnellement le 31 mars 2016

5^{ème} Résolution:

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Marc Besch, employé privé, né le 21 novembre 1964 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Guillaume Scroccaro avec effet au 22 juin 2015.

Pour HALLENCIA HOLDING-SPF

Référence de publication: 2016091371/13.

(160060055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

HBM Place d'Armes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 18, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 109.899.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

La dénomination de l'associé unique de la Société, BM Place d'Armes S.A. (B95042), a changé et doit désormais se lire comme suit:

- Immo - CF Place d'Armes S.A..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2016.

HBM Race d'Armes S.à r.l

Signature

Référence de publication: 2016091372/17.

(160060630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

HG (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 77.952.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique prises en date du 18 mars 2016 que Madame Myriam Scussel, née le 26 avril 1978 à Villerupt (France), ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, a été nommée gérant de classe B, avec effet au 18 mars 2016, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2016.

Pour HG (Luxembourg) S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2016091373/16.

(160060350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Lighthouse PIK GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 184.382.

—
Veuillez noter qu'en date du 16 novembre 2015, le nom de l'associé unique «Findus Intermediary Holdings S.à r.l.» a été modifié. La dénomination est désormais la suivante: «Lighthouse Intermediary Holdings S.à r.l.»

Luxembourg, le 12 avril 2016.

Pour avis sincère et conforme

Pour Lighthouse PIK GP S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2016091430/14.

(160060407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

La Petite Fringale S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 7, rue de la Sapinière.

R.C.S. Luxembourg B 104.453.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de d'assemblée générale extraordinaire des associés tenue par-devant le notaire Maître Jean-Paul MEYERS, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 31 mars 2016, enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 1^{er} avril 2016, EAC/2016/8090,

a) que suite à une cession de parts sociales sous seing privé datée du 31 mars 2016, il a été cédé:

- par Monsieur Eloi BURHAIN, gérant, né le 8 novembre 1956 à Hives (Belgique), demeurant à L-8832 Rombach-Martelange, 7, rue de la Sapinière, cent (100) parts sociales de la Société à responsabilité limitée «La Petite Fringale S.à r.l.» à Monsieur Manuel GAUTHIER, né le 23 novembre 1977 à Aye (Belgique), demeurant à B-5377 Somme-Leuze, 2C, Trou du Renard.

b) que le gérant unique en fonction a démissionné de son mandat avec effet au 31 mars 2016, à savoir:

- Monsieur Eloi BURHAIN, gérant, né le 8 novembre 1956 à Hives (Belgique), demeurant à L-8832 Rombach-Martelange, 7, rue de la Sapinière

c) qu'un nouveau gérant unique a été nommée, avec effet au 31 mars 2016, pour une durée indéterminée, à savoir:

- Monsieur Manuel GAUTHIER, né le 23 novembre 1977 à Aye (Belgique), demeurant à B-5377 Somme-Leuze, 2C, Trou du Renard.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 1^{er} avril 2016.

Référence de publication: 2016091424/24.

(160060293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Lineheart & Soft S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, 1, rue Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 166.467.

—
Cession de parts

LINEHEART SARL (vendeur) ayant son siège à 1 rue Drosbach L-3372 Leudelange, inscrit au RCSL B36851

cède et transporte sous les garanties ordinaires de fait et de droit en la matière, à

LINEHEART & PARTNERS (acheteur), ayant son siège à 1 rue Drosbach L-3372 Leudelange, inscrit au RCSL B205230, la pleine propriété de 84 (quatre-vingt quatre) actions

lui appartenant dans la société Lineheart & Soft sàrl, le siège social est 1 rue Drosbach L-3372 Leudelange inscrite au RCSL sous le numéro B 166467

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Leudelange, le 05.04.2016.

Référence de publication: 2016091431/16.

(160060315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2016.

Référence de publication: 2016091433/10.

(160060132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 70.000.375,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and sixteen, on the thirty-first day of March.

Before Us, Maître Marc LOESCH, notary residing in Mondorf-les-Bains, acting in replacement of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, momentarily absent, who will remain the depositary of the present deed.

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the Bermuda Registrar of Companies (LSGH),

hereby represented by Mr. Gianpiero SADDI, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 29 March 2016;

2. Lone Star Global Holdings II Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the Bermuda Registrar of Companies,

hereby represented by Mr. Gianpiero SADDI, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 29 March 2016;

3. Lone Star Global Lendings II Limited, a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under number 45592 with the Bermuda Registrar of Companies,

hereby represented by Mr. Gianpiero SADDI, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 29 March 2016;

4. Lone Star Global Lendings III Limited, a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under number 48370 with the Bermuda Registrar of Companies (LSG Lendings III),

hereby represented by Mr. Gianpiero SADDI, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 29 March 2016;

5. LSF Lux Holdings XVI, Ltd., a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under number 48374 with the Bermuda Registrar of Companies,

hereby represented by Mr. Gianpiero SADDI, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 29 March 2016;

6. LSREF3 Lagoon Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of USD 6,674,853.80 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) (the RCS) under number B 181540,

hereby represented by Mr. Gianpiero SADDI, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, on 29 March 2016;

7. Lone Star Global Holdings IV Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 49124 with the Bermuda Registrar of Companies,

hereby represented by Mr. Gianpiero SADDI, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, 29 March 2016; and

8. Lone Star Global Lendings IV Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 50126 with the Bermuda Registrar of Companies (LSG Lendings IV),

hereby represented by Mr. Gianpiero SADDI, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 29 March 2016.

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (*société à responsabilité limitée*) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l.", registered with the RCS under number B 91796, established under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary then residing in Luxembourg, dated 14 February 2003, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* (the *Mémorial*) N° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary dated 22 February 2016, not yet published in the *Mémorial* (the Articles of Association).

The Shareholders declare that the entire share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting, which is as follows:

Agenda

1. Registration of the share capital increase of 29 February 2016 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 29 February 2016;

2. Registration of the share capital increase of 3 March 2016 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 3 March 2016;

3. Registration of the share capital increase of 7 March 2016 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 7 March 2016;

4. Registration of the share capital increase of 22 March 2016 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 22 March 2016;

5. Registration of the share capital increase of 22 March 2016 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 22 March 2016;

6. Registration of the share capital increase of 24 March 2016 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 24 March 2016;

7. Decrease of the share capital of the Company from its current amount of EUR 70,213,875.- (seventy million two hundred thirteen thousand eight hundred seventy-five euro) by an amount of EUR 213,500.- (two hundred thirteen thousand five hundred euro) to an amount of EUR 70,000,375.- (seventy million three hundred seventy-five euro) by the cancellation of (i) 242 (two hundred forty-two) class A-7 shares, (ii) 599 (five hundred ninety-nine) class B-11 shares, (iii) 320 (three hundred twenty) class A-9 shares, (iv) 413 (four hundred thirteen) class B-2 shares and (v) 134 (one hundred thirty-four) class K-9 shares, having each a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro); and

8. Amendment of article 6 of the Company's articles of association to reflect the resolutions proposed above.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 29 February 2016 (the Resolutions I), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 263,625.- (two hundred sixty-three thousand six hundred twenty-five euro) in order to raise it from its current amount of EUR 68,321,875.- (sixty-eight million three hundred twenty-one thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 546,575 (five hundred forty-six thousand five hundred seventy-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 71 (seventy-one) classes, to an amount of EUR 68,585,500.- (sixty-eight million five hundred eighty-five thousand five hundred euro) represented by 548,684 (five hundred forty-eight thousand six hundred eighty-four) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 71 (seventy-one) classes;

(b) to issue 2,109 (two thousand one hundred nine) new class C-11 shares (the New C-11 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), entirely subscribed by LSGH, previously mentioned; and

(c) to allocate EUR 24.15 (twenty-four euro and fifteen cents) to the share premium account of the Company out of the aggregate contribution of LSGH of EUR 263,649.15 (two hundred sixty-three thousand six hundred forty-nine euro and fifteen cents) made on 29 February 2016 for payment of the New C-11 Shares.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New C-11 Shares by LSGH, in accordance with the Resolutions I.

The payment of the New C-11 Shares has been made for value on 29 February 2016 by LSGH, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 68,585,500.- (sixty-eight million five hundred eighty-five thousand five hundred euro) as of 29 February 2016.

Second resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 3 March 2016 (the Resolutions II), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 10,750.- (ten thousand seven hundred fifty euro) in order to raise it from its current amount of EUR 68,585,500.- (sixty-eight million five hundred eighty-five thousand five hundred euro) represented by 548,684 (five hundred forty-eight thousand six hundred eighty-four) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 71 (seventy-one) classes, to an amount of EUR 68,596,250.- (sixty-eight million five hundred ninety-six thousand two hundred fifty euro) represented by 548,770 (five hundred forty-eight thousand seven hundred seventy) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 71 (seventy-one) classes; and

(b) to issue 86 (eighty-six) new class C-5 shares (the New C-5 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New C-5 Shares by LSGH, in accordance with the Resolutions II.

The payment of the New C-5 Shares has been made for value on 3 March 2016 by LSGH, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 68,596,250.- (sixty-eight million five hundred ninety-six thousand two hundred fifty euro) as of 3 March 2016.

Third resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 7 March 2016 (the Resolutions III), the Company's board of managers has decided:

(a) to create a new class of shares, the "class D-11", in relation to the "JREF 2016" Investment;

(b) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 128,125.- (one hundred twenty-eight thousand one hundred twenty-five euro) in order to raise it from its current amount of EUR 68,596,250.- (sixty-eight million five hundred ninety-six thousand two hundred fifty euro) represented by 548,770 (five hundred forty-eight thousand seven hundred seventy) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 71 (seventy-one) classes, to an amount of EUR 68,724,375.- (sixty-eight million seven hundred twenty-four thousand three hundred seventy-five euro) represented by 549,795 (five hundred forty-nine thousand seven hundred ninety-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 72 (seventy-two) classes;

(c) to issue 1,025 (one thousand twenty-five) new class D-11 shares (the New D-11 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH, previously mentioned; and

(d) to allocate EUR 62.62 (sixty-two euro and sixty-two cents) to the share premium account of the Company out of the aggregate contribution of LSGH of EUR 128,187.62 (one hundred twenty-eight thousand one hundred eighty-seven euro and sixty-two cents) made on 7 March 2016 for payment of the New D-11 Shares.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New D-11 Shares by LSGH, in accordance with the Resolutions III.

The payment of the New D-11 Shares has been made for value on 7 March 2016 by LSGH, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 68,724,375.- (sixty-eight million seven hundred twenty-four thousand three hundred seventy-five euro) as of 7 March 2016.

Fourth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 22 March 2016 (the Resolutions IV), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 112,000.- (one hundred twelve thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 68,724,375.- (sixty-eight million seven hundred twenty-four thousand three hundred seventy-five euro) represented by 549,795 (five hundred forty-nine thousand seven hundred ninety-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 72 (seventy-two) classes, to an amount of EUR 68,836,375.- (sixty-eight million eight hundred thirty-six thousand three hundred seventy-five euro) represented by 550,691 (five hundred fifty thousand six hundred ninety-one) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 72 (seventy-two) classes; and

(b) to issue 896 (eight hundred ninety-six) new class B-11 shares (the New B-11 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSG Lendings IV, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New B-11 Shares by LSG Lendings IV, in accordance with the Resolutions IV.

The payment of the New B-11 Shares has been made for value on 22 March 2016 by LSG Lendings IV, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 68,836,375.- (sixty-eight million eight hundred thirty-six thousand three hundred seventy-five euro) as of 22 March 2016.

Fifth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 22 March 2016 (the Resolutions V), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 177,500.- (one hundred seventy-seven thousand five hundred euro) in order to raise it from its current amount of EUR 68,836,375.- (sixty-eight million eight hundred thirty-six thousand three hundred seventy-five euro) represented by 550,691 (five hundred fifty thousand six hundred ninety-one) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 72 (seventy-two) classes, to an amount of EUR 69,013,875.- (sixty-nine million thirteen thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 552,111 (five hundred fifty-two thousand one hundred eleven) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 72 (seventy-two) classes;

(b) to issue 1,420 (one thousand four hundred twenty) new class A-9 shares (the New A-9 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSG Lendings III, previously mentioned; and

(c) to allocate EUR 52.82 (fifty-two euro and eighty-two cents) to the share premium account of the Company out of the aggregate contribution of LSG Lendings III of EUR 177,552.82 (one hundred seventy-seven thousand five hundred fifty-two euro and eighty-two cents) made on 22 March 2016 for payment of the New A-9 Shares.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New A-9 Shares by LSG Lendings III, in accordance with the Resolutions V.

The payment of the New A-9 Shares has been made for value on 22 March 2016 by LSG Lendings III, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 69,013,875.- (sixty-nine million thirteen thousand eight hundred seventy-five euro) as of 22 March 2016.

Sixth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 24 March 2016 (the Resolutions VI), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,200,000.- (one million two hundred thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 69,013,875.- (sixty-nine million thirteen thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 552,111 (five hundred fifty-two thousand one hundred eleven) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 72 (seventy-two) classes, to an amount of EUR 70,213,875.- (seventy million two hundred thirteen thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 561,711 (five hundred sixty-one thousand seven hundred eleven) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 72 (seventy-two) classes; and

(b) to issue 9,600 (nine thousand six hundred) new class F-9 shares (the New F-9 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSG Lendings III, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New F-9 Shares by LSG Lendings III, in accordance with the Resolutions VI.

The payment of the New F-9 Shares has been made for value on 24 March 2016 by LSG Lendings III, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 70,213,875.- (seventy million two hundred thirteen thousand eight hundred seventy-five euro) as of 24 March 2016.

Seventh resolution

The Shareholders resolve to reduce the share capital of the Company by an amount of EUR 213,500.- (two hundred thirteen thousand five hundred euro) to bring it from its current amount of EUR 70,213,875.- (seventy million two hundred thirteen thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 561,711 (five hundred sixty-one thousand seven hundred eleven) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 72 (seventy-two) classes, to an amount of EUR 70,000,375.- (seventy million three hundred seventy-five euro) represented by 560,003 (five hundred sixty thousand three) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, by way of the cancellation of the following shares and classes of shares, as listed below under items (i) to (v), each of them having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro):

(i) (a) cancellation of all the outstanding 242 (two hundred forty-two) class A-7 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSGH, previously mentioned, (b) cancellation of the class A-7 shares and (c) reduction of the share premium of the Company by an amount of EUR 225.45 (two hundred twenty-five euro and forty-five cents), and (c) reimbursement to LSGH of an aggregate amount of EUR 30,475.45 (thirty thousand four hundred seventy-five euro and forty-five cents);

(ii) (a) cancellation of 599 (five hundred ninety-nine) class B-11 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSG Lendings IV, previously mentioned, and (b) reimbursement to LSG Lendings IV of an amount of EUR 74,875.- (seventy-four thousand eight hundred seventy-five euro);

(iii) (a) cancellation of 320 (three hundred twenty) class A-9 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSG Lendings III, previously mentioned, and (b) reimbursement to LSG Lendings III of an amount of EUR 40,000.- (forty thousand euro);

(iv) (a) cancellation of all the outstanding 413 (four hundred thirteen) class B-2 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSGH, previously mentioned, (b) cancellation of the class B-2 shares, (c) reduction of the share premium account of the Company by an amount of EUR 52.83 (fifty-two euro and eighty-three cents), and (d) use of the proceeds of the aforementioned reduction of the share capital and the share premium account to absorb the Company's losses by an aggregate amount of EUR 51,677.83 (fifty-one thousand six hundred seventy-seven euro and eighty-three cents); and

(v) (a) cancellation of 134 (one hundred thirty-four) class K-9 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSG Lendings III, previously mentioned, and (b) reimbursement to LSG Lendings III of an amount of EUR 16,750.- (sixteen thousand seven hundred fifty euro).

Eighth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders resolve to amend Article 6 of the Company's Articles of Association, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 70,000,375.- (seventy million three hundred seventy-five euro) represented by 560,003 (five hundred sixty thousand three) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into classes as follows:

1. 610 class B shares;
2. 545 class J-1 shares;
3. 9,985 class A-2 shares;
4. 7,476 class C-2 shares;
5. 5,109 class E-2 shares;
6. 10 class H-2 shares;
7. 2,195 class K-2 shares;
8. 2,634 class L-2 shares;
9. 509 class AA-2 shares;
10. 1 class BB-2 share;
11. 27 class GG-2 shares;
12. 1,191 class HH-2 shares;
13. 11,278 class D-3 shares;
14. 720 class I-3 shares;
15. 3,228 class K-3 shares;
16. 216 class N-3 shares;
17. 2,731 class O-3 shares;
18. 2,055 class U-3 shares;
19. 502 class W-3 shares;
20. 543 class X-3 shares;
21. 440 class Y-3 shares;
22. 416 class AA-3 shares;
23. 32 class BB-3 shares;
24. 221 class DD-3 shares;
25. 50 class EE-3 shares;
26. 13 class FF-3 shares;
27. 378 class II-3 shares;
28. 161 class KK-3 shares;
29. 2,244 class A-4 shares;
30. 39,737 class B-4 shares;
31. 47 class C-4 shares;
32. 4,365 class D-4 shares;
33. 4,553 class E-4 shares;
34. 4,142 class F-4 shares;
35. 3,895 class A-5 shares;
36. 7,375 class C-5 shares;
37. 2,129 class E-5 shares;
38. 1,278 class F-5 shares;
39. 602 class B-6 shares;
40. 3,519 class C-6 shares;
41. 8 class E-6 shares
42. 8 class F-6 shares
43. 8 class G-6 shares
44. 8 class H-6 shares

45. 16 class I-6 shares
46. 1,400 class B-7 shares;
47. 3,417 class C-7 shares
48. 8,200 class A-8 shares;
49. 50,211 class B-8 shares;
50. 8,274 class C-8 shares;
51. 39,950 class D-8 shares;
52. 393 class F-8 shares;
53. 37,493 class A-9 shares;
54. 39,397 class B-9 shares;
55. 37,354 class C-9 shares;
56. 17,768 class D-9 shares;
57. 65 class E-9 shares;
58. 48,428 class F-9 shares;
59. 6,214 class G-9 shares;
60. 58,584 class H-9 shares;
61. 11,767 class I-9 shares;
62. 5,520 class J-9 shares;
63. 4,764 class K-9 shares;
64. 6,100 class A-10 shares;
65. 11,600 class B-10 shares;
66. 4,024 class A-11 shares;
67. 27,438 class B-11 shares;
68. 2,447 Class C-11 shares;
69. 1,025 Class D-11 shares; and
70. 960 class A-12 shares.”

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille seize, le trente et un mars.

Par-devant Nous, Maître Marc LOESCH, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, agissant en remplacement de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, momentanément absente, laquelle dernière restera le dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registrar of Companies des Bermudes (LSGH),

ici représentée par M. Gianpiero SADDI, employé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 29 mars 2016;

2. Lone Star Global Holdings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,

ici représentée par M. Gianpiero SADDI, employé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 29 mars 2016;

3. Lone Star Global Lendings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45592 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,

ici représentée par M. Gianpiero SADDI, employé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 29 mars 2016;

4. Lone Star Global Lendings III Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 48370 auprès du Registrar of Companies des Bermudes (LSG Lendings III),

ici représentée par M. Gianpiero SADDI, employé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, 29 mars 2016;

5. LSF Lux Holdings XVI, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 48374 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,

ici représentée par M. Gianpiero SADDI, employé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 29 mars 2016;

6. LSREF3 Lagoon Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de USD 6.674.853,80 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le RCS) sous le numéro B 181540,

ici représentée par M. Gianpiero SADDI, employé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, le 29 mars 2016;

7. Lone Star Global Holdings IV Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 49124 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,

ici représentée par M. Gianpiero SADDI, employé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 29 mars 2016: et

9. Lone Star Global Lendings IV Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 50126 auprès du Registrar of Companies des Bermudes (LSG Lendings IV),

ici représentée par M. Gianpiero SADDI, employé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 29 mars 2016.

collectivement désignés ci-après comme les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée «Lone Star Capital Investments S.à r.l.», enregistrée auprès du RCS sous le numéro B 91796, régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg (la Société), constituée selon acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire alors de résidence à Luxembourg, du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) N° 311 du 22 mars 2003, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 22 février 2016, non encore publié au Mémorial. (les Statuts).

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée qui est le suivant:

Ordre du jour

1. Constatation de l'augmentation de capital du 29 février 2016 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 29 février 2016;

2. Constatation de l'augmentation de capital du 3 mars 2016 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 3 mars 2016;

3. Constatation de l'augmentation de capital du 7 mars 2016 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 7 mars 2016;

4. Constatation de l'augmentation de capital du 22 mars 2016 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 22 mars 2016;

5. Constatation de l'augmentation de capital du 22 mars 2016 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 22 mars 2016;

6. Constatation de l'augmentation de capital du 24 mars 2016 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 24 mars 2016;

7. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 70.213.875,- (soixante-dix millions deux cent treize mille huit cent soixante-quinze euros) d'un montant de EUR 213.500,- (deux cent treize mille cinq cents euros) pour le porter à un montant de EUR 70.000.375,- (soixante-dix millions trois cent soixante-quinze euros) par le biais de l'annulation de (i) 242 (deux cent quarante-deux) parts sociales de classe A-7, (ii) 599 (cinq cent quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales de classe B-11, (iii) 320 (trois cent vingt) parts sociales de classe A-9, (iv) 413 (quatre cent treize) parts sociales

de classe B-2 et (v) 134 (cent trente-quatre) parts sociales de classe K-9, ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros); et

8. Modification de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions proposées ci-dessus.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 29 février 2016 (les Résolutions I), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 263.625,- (deux cent soixante-trois mille six cent vingt-cinq euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 68.321.875,- (soixante-huit millions trois cent vingt-et-un mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 546.575 (cinq cent quarante-six mille cinq cent soixante-quinze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 71 (soixante-et-onze) classes, à un montant de EUR 68.585.500,- (soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille cinq cents euros), représenté par 548.684 (cinq cent quarante-huit mille six cent quatre-vingt-quatre) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 71 (soixante-et-onze) classes;

b) d'émettre 2.109 (deux mille cent neuf) nouvelles parts sociales de classe C-11 (les Nouvelles Parts Sociales de classe C-11), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH, pré-nommé; et

c) d'allouer EUR 24,15 (vingt-quatre euros et quinze centimes) au compte de prime d'émission de la Société sur l'apport total de LSGH de EUR 263.649,15 (deux cent soixante-trois mille six cent quarante-neuf euros et quinze centimes).

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, a accepté la souscription et le paiement par LSGH des Nouvelles Parts Sociales de classe C-11, suivant les Résolutions I.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe C-11 a été effectué le 29 février 2016 par LSGH, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 68.585.500,- (soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille cinq cents euros) à compter du 29 février 2016.

Deuxième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 3 mars 2016 (les Résolutions II), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 10.750,- (dix mille sept cent cinquante euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 68.585.500,- (soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille cinq cents euros), représenté par 548.684 (cinq cent quarante-huit mille six cent quatre-vingt-quatre) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 71 (soixante-et-onze) classes, à un montant de EUR 68.596.250,- (soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-seize mille deux cent cinquante euros), représenté par 548.770 (cinq cent quarante-huit mille sept cent soixante-dix) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 71 (soixante-et-onze) classes; et

b) d'émettre 86 (quatre-vingt-six) nouvelles parts sociales de classe C-5 (les Nouvelles Parts Sociales de classe C-5), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH, pré-nommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH des Nouvelles Parts Sociales de classe C-5, suivant les Résolutions II.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe C-5 a été effectué le 3 mars 2016 par LSGH, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 68.596.250,- (soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-seize mille deux cent cinquante euros) à compter du 3 mars 2016.

Troisième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 7 mars 2016 (les Résolutions III), le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a) de créer une nouvelle classe de parts sociales intitulée la «classe D-11» en relation avec l'investissement «JREF 2016»;
- b) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 128.125,- (cent vingt-huit mille cent vingt-cinq euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 68.596.250,- (soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-seize mille deux cent cinquante euros), représenté par 548.770 (cinq cent quarante-huit mille sept cent soixante-dix) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 71 (soixante-et-onze) classes, à un montant de EUR 68.724.375,- (soixante-huit millions sept cent vingt-quatre mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 549.795 (cinq cent quarante-neuf mille sept cent quatre-vingt-quinze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 72 (soixante-douze) classes;
- c) d'émettre 1.025 (mille vingt-cinq) nouvelles parts sociales de classe D-11 (les Nouvelles Parts Sociales de classe D-11), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH, pré-nommé; et
- d) d'allouer EUR 62,62 (soixante-deux euros et soixante-deux centimes) au compte de prime d'émission de la Société sur l'apport total de LSGH de EUR 128.187,62 (cent vingt-huit mille cent quatre-vingt-sept euros et soixante-deux centimes).

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH des Nouvelles Parts Sociales de classe D-11, suivant les Résolutions III.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe D-11 a été effectué le 7 mars 2016 par LSGH, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 68.724.375,- (soixante-huit millions sept cent vingt-quatre mille trois cent soixante-quinze euros) à compter du 7 mars 2016.

Quatrième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 22 mars 2016 (les Résolutions IV), le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 112.000,- (cent douze mille euros) en vue de le faire passer d'un montant EUR 68.724.375,- (soixante-huit millions sept cent vingt-quatre mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 549.795 (cinq cent quarante-neuf mille sept cent quatre-vingt-quinze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 72 (soixante-douze) classes, à un montant de EUR 68.836.375,- (soixante-huit millions huit cent trente-six mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 550.691 (cinq cent cinquante mille six cent quatre-vingt-onze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 72 (soixante-douze) classes; et
- b) d'émettre 896 (huit cent quatre-vingt-seize) nouvelles parts sociales de classe B-11 (les Nouvelles Parts Sociales de classe B-11), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSG Lendings IV, pré-nommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSG Lendings IV des Nouvelles Parts Sociales de classe B-11, suivant les Résolutions IV.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-11 a été effectué le 22 mars 2016 par LSG Lendings IV, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 68.836.375,- (soixante-huit millions huit cent trente-six mille trois cent soixante-quinze euros) à compter du 22 mars 2016.

Cinquième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 22 mars 2016 (les Résolutions V), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 177.500,- (cent soixante-dix-sept mille cinq cents euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 68.836.375,- (soixante-huit millions huit cent trente-six mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 550.691 (cinq cent cinquante mille six cent quatre-vingt-onze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 72 (soixante-douze) classes, à un montant de EUR 69.013.875,- (soixante-neuf millions treize mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 552.111 (cinq cent cinquante-deux mille cent onze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 72 (soixante-douze) classes;

b) d'émettre 1.420 (mille quatre cent vingt) nouvelles parts sociales de classe A-9 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-9), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSG Lendings III, prénommé; et

c) d'allouer EUR 52,82 (cinquante-deux euros et quatre-vingt-deux centimes) au compte de prime d'émission de la Société sur l'apport total de LSG Lendings III de EUR 177.552,82 (cent soixante-dix-sept mille cinq cent cinquante-deux euros et quatre-vingt-deux centimes).

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSG Lendings III des Nouvelles Parts Sociales de classe A-9, suivant les Résolutions V.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-9 a été effectué le 22 mars 2016 par LSG Lendings III, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 69.013.875,- (soixante-neuf millions treize mille huit cent soixante-quinze euros) à compter du 22 mars 2016.

Sixième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 24 mars 2016 (les Résolutions VI), le conseil de gérance de la Société a décidé:

c) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 1.200.000,- (un million deux cents mille euros) en vue de le faire passer d'un montant EUR 69.013.875,- (soixante-neuf millions treize mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 552.111 (cinq cent cinquante-deux mille cent onze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 72 (soixante-douze) classes, à un montant de EUR 70.213.875,- (soixante-dix millions deux cent treize mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 561.711 (cinq cent soixante-et-un mille sept cent onze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 72 (soixante-douze) classes; et

d) d'émettre 9.600 (neuf mille six cents) nouvelles parts sociales de classe F-9 (les Nouvelles Parts Sociales de classe F-9), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSG Lendings III, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSG Lendings III des Nouvelles Parts Sociales de classe F-9, suivant les Résolutions VI.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe F-9 a été effectué le 24 mars 2016 par LSG Lendings III, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 70.213.875,- (soixante-dix millions deux cent treize mille huit cent soixante-quinze euros) à compter du 24 mars 2016.

Septième résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société d'un montant de EUR 213.500,- (deux cent treize mille cinq cents euros) afin de le porter de son montant actuel de EUR 70.213.875,- (soixante-dix millions deux cent treize mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 561.711 (cinq cent soixante-et-un mille sept cent onze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 72 (soixante-douze) classes, à un montant de EUR 70.000.375,- (soixante-dix millions trois cent soixante-quinze euros) représenté par 560.003 (cinq cent soixante mille et trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, par le biais de l'annulation des parts sociales et des classes de parts sociales suivantes, telles que listées ci-dessous du point (i) au point (v), et ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune:

(i) (a) annulation des 242 (deux cent quarante-deux) parts sociales de classe A-7 restantes, chacune étant détenue par LSGH, (b) annulation de la classe A-7 et (c) réduction du compte de prime d'émission à concurrence d'un montant de EUR 225,45 (deux cent vingt-cinq euros et quarante-cinq centimes), et (c) remboursement à LSGH d'un montant total de EUR 30.475,45 (trente mille quatre cent soixante-quinze euros et quarante-cinq centimes);

(ii) (a) annulation de 599 (cinq cent quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales de classe B-11, chacune étant détenue par LSG Lendings IV et (b) remboursement à LSG Lendings IV d'un montant de EUR 74.875,- (soixante-quatorze mille huit cent soixante-quinze euros);

(iii) (a) annulation de 320 (trois cent vingt) parts sociales de classe A-9, chacune étant détenue par LSG Lendings III et (b) remboursement à LSG Lendings III d'un montant de EUR 40.000,- (quarante mille euros);

(iv) (a) annulation des 413 (quatre cent treize) parts sociales de classe B-2 restantes, chacune étant détenue par LSGH, (b) annulation de la classe B-2, (c) réduction du compte de prime d'émission à concurrence d'un montant de EUR 52,83 (cinquante-deux euros et quatre-vingt-trois centimes), et (d) affectation du montant de la réduction de capital et de celui du compte de prime d'émission à l'absorption des pertes de la Société pour un montant total de EUR 51.677,83 (cinquante-et-un mille six cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-trois centimes); et

(v) (a) annulation de 134 (cent trente-quatre) parts sociales de classe K-9, chacune étant détenue par LSG Lendings III et (b) remboursement à LSG Lendings III d'un montant de EUR 16.750,- (seize mille sept cent cinquante euros);

Huitième résolution

A la suite des résolutions précédentes, les Associés décident de modifier l'article 6 des Statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 70.000.375,- (soixante-dix millions trois cent soixante-quinze euros) représenté par 560.003 (cinq cent soixante mille et trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 610 parts sociales de classe B;
2. 545 parts sociales de classe J-1;
3. 9.985 parts sociales de classe A-2;
4. 7.476 parts sociales de classe C-2;
5. 5.109 parts sociales de classe E-2;
6. 10 parts sociales de classe H-2;
7. 2.195 parts sociales de classe K-2;
8. 2.634 parts sociales de classe L-2;
9. 509 parts sociales de classe AA-2;
10. 1 parts sociale de classe BB-2;
11. 27 parts sociales de classe GG-2;
12. 1.191 parts sociales de classe HH-2;
13. 11.278 parts sociales de classe D-3;
14. 720 parts sociales de classe I-3;
15. 3.228 parts sociales de classe K-3;
16. 216 parts sociales de classe N-3;
17. 2.731 parts sociales de classe O-3;
18. 2.055 parts sociales de classe U-3;
19. 502 parts sociales de classe W-3;
20. 543 parts sociales de classe X-3;
21. 440 parts sociales de classe Y-3;
22. 416 parts sociales de classe AA-3;
23. 32 parts sociales de classe BB-3;

24. 221 parts sociales de classe DD-3;
25. 50 parts sociales de classe EE-3;
26. 13 parts sociales de classe FF-3;
27. 378 parts sociales de classe II-3;
28. 161 parts sociales de classe KK-3;
29. 2.244 parts sociales de classe A-4;
30. 39.737 parts sociales de classe B-4;
31. 47 parts sociales de classe C-4;
32. 4.365 parts sociales de classe D-4;
33. 4.553 parts sociales de classe E-4;
34. 4.142 parts sociales de classe F-4;
35. 3.895 parts sociales de classe A-5;
36. 7.375 parts sociales de classe C-5;
37. 2.129 parts sociales de classe E-5;
38. 1.278 parts sociales de classe F-5;
39. 602 parts sociales de classe B-6;
40. 3.519 parts sociales de classe C-6;
41. 8 parts sociales de classe E-6;
42. 8 parts sociales de classe F-6
43. 8 parts sociales de classe G-6
44. 8 parts sociales de classe H-6
45. 16 parts sociales de classe I-6
46. 1.400 parts sociales de classe B-7;
47. 3.417 parts sociales de classe C-7;
48. 8.200 parts sociales de classe A-8;
49. 50.211 parts sociales de classe B-8;
50. 8.274 parts sociales de classe C-8;
51. 39.950 parts sociales de classe D-8;
52. 393 parts sociales de classe F-8;
53. 37.493 parts sociales de classe A-9;
54. 39.397 parts sociales de classe B-9;
55. 37.354 parts sociales de classe C-9;
56. 17.768 parts sociales de classe D-9;
57. 65 parts sociales de classe E-9;
58. 48.428 parts sociales de classe F-9;
59. 6.214 parts sociales de classe G-9;
60. 58.584 parts sociales de classe H-9;
61. 11.767 parts sociales de classe I-9;
62. 5.520 parts sociales de classe J-9;
63. 4.764 parts sociales de classe K-9;
64. 6.100 parts sociales de classe A-10;
65. 11,600 parts sociales de classe B-10;
66. 4.024 parts sociales de classe A-11;
67. 27.438 parts sociales de classe B-11;
68. 2.447 parts sociales de classe C-11;
69. 1.025 parts sociales de classe D-11; et
70. 960 Parts sociales de classe A-12.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: G. Saddi et M. Loesch.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 7 avril 2016. Relation: 2LAC/2016/7509. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur ff. (signé): Yvette THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 12 avril 2016.

Référence de publication: 2016091434/720.

(160060445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

LCE Allemagne 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 119.731.

—
EXTRAIT

En date du 18 mars 2016 l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Madame Virginia Strelen, en tant que gérant A de la Société, est acceptée avec effet au 1^{er} avril 2016;
- Madame Isabel Guzman, née à Barcelone, Espagne, le 14 août 1981, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, a été élue gérant A de la Société avec effet au 1^{er} avril 2016 et ce pour une période indéterminée.

Le conseil de gérance ce compose dès lors comme suit:

Madame Isabel Guzman, gérant A;

Monsieur Eric-Jan van de Laar, gérant A;

Monsieur Ajit Singh Rai, gérant A;

Monsieur Arno Welskopf, gérant B;

Monsieur Christophe le Corre, gérant B; et

Monsieur Christopher Tranter, gérant B

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2016091443/21.

(160060325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

LCE Allemagne 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 123.025.

—
EXTRAIT

En date du 18 mars 2016 l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Madame Virginia Strelen, en tant que gérant A de la Société, est acceptée avec effet au 1^{er} avril 2016;
- Madame Isabel Guzman, née à Barcelone, Espagne, le 14 août 1981, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, a été élue gérant A de la Société avec effet au 1^{er} avril 2016 et ce pour une période indéterminée.

Le conseil de gérance ce compose dès lors comme suit:

Madame Isabel Guzman, gérant A;

Monsieur Eric-Jan van de Laar, gérant A;

Monsieur Ajit Singh Rai, gérant A;

Monsieur Arno Welskopf, gérant B;

Monsieur Christophe le Corre, gérant B; et

Monsieur Christopher Tranter, gérant B

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2016091444/21.

(160060322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Lecta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 72.198.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue en date du 11 avril 2016 à Luxembourg que:

- Le mandat d'administrateur de Mme. Martine Gerber cooptée par résolutions prises par le conseil d'administration de la Société avec effet au 28 avril 2015 été confirmé;

- Le mandat d'administrateur de Mr. François Pfister coopté par résolutions prises par le conseil d'administration de la Société avec effet au 7 mai 2015 été confirmé;

- Monsieur Francisco Javier de Jaime y Guijarro a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 11 avril 2016;

- Les mandats des administrateurs suivants ont été renouvelés pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2017:

* Mr. Santiago Ramirez Larrauri,

* Mr. Andrea Minguzzi,

* Mr. Bruce Hardy McLain,

* Mr. Giorgio De Palma,

* Mr. Eduardo Querol,

* Mme Emanuela Brero,

* Mme Stella Le Cras,

* Mr. Pierre Denis,

* Mr. Thomas Morana,

* Mr. François Pfister,

* Mr. Yann Hilpert,

* Mme Delphine Tempé, et

* Mme Martine Gerber.

- Le mandat de Ernst & Young S.A., une société anonyme ayant son siège social au 35E Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.771, en qualité de réviseur d'entreprises agréé de la Société a été renouvelé pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 avril 2016.

Pour la Société

Un Mandataire

Référence de publication: 2016091453/39.

(160060121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Locaboat Management Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 42.500.

In the year two thousand sixteen, on the twenty-ninth day of February,

Before Us, Maître Roger ARRENSDORFF, notary public residing in Luxembourg, 43 Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

WAS HELD:

An Extraordinary Shareholders' Meeting of the shareholders of LOCABOAT MANAGEMENT SERVICES S.A., a public limited liability company (société anonyme), having its registered office in L-1840 Luxembourg, 11b, boulevard Joseph II, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B number 42.500, incorporated pursuant to a deed received by Maître Marc Elter, then notary public residing in Luxembourg, dated December 23, 1992, published in the Memorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, number 138 of March 31, 1993 (hereafter "the Company"), having a share capital of seven hundred twenty-eight thousand euro (EUR 728,000.00), represented by seven thousand two hundred eighty (7,280) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.00) each. The articles of association of the Company have last been amended pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary public then

residing in Niederanven, dated April 15, 2002, published in the Memorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, number 785 of May 23, 2002.

The meeting is presided over by Mrs. Chantal BOULHAIS, private employee, residing professionally in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg).

The Chairwoman chooses Ms. Cécile Diverchy, private employee, residing professionally in Luxembourg, as secretary. The assembly chooses Ms. Cécile Diverchy, private employee, residing professionally in Luxembourg, as scrutineer.

The Chairwoman then declares and requests the notary to state:

- That the shareholders, present or represented, as well as the number of shares they hold, are detailed on the attendance list, signed "ne varietur" by the members of the bureau and the notary. Such attendance list and the relevant proxies will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

- That the whole share capital being present or represented at this Extraordinary Shareholders' Meeting, no convening notice was necessary, the shareholders present or represented acknowledging that they were duly convened and declaring that the agenda was communicated to them prior to the meeting.

- That this Extraordinary Shareholders' Meeting is thus duly convened and may validly deliberate on the agenda, which is the following:

Agenda

1. Share capital reduction by an amount of twenty-one thousand Euro (EUR 21,000.00) in order to bring it from its current amount of seven hundred twenty-eight thousand euro (EUR 728,000.00) to seven hundred and seven thousand Euro (EUR 707,000.00), through the cancellation of two hundred and ten (210) shares purchased by the Company itself and the further cancellation of the corresponding non-distributable reserve;

2. Further to the above resolution, amendment of article 5, first paragraph, of the Articles of Association of the Company, which shall henceforth read as follows:

“The subscribed share capital is fixed at seven hundred and seven thousand Euro (EUR 707,000.00), divided into seven thousand seventy (7,070) shares having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.00) each, fully paid-up.”;

3. Acknowledgement that there is a sole shareholder in the Company;

4. Decision to dissolve the Company;

5. Appointment of the Sole Shareholder as liquidator and commitment to take over all assets and liabilities;

6. Discharge to the incumbent board of directors and Commissaire aux comptes;

7. Statement that the Company has ceased to exist;

8. Decision on where to keep the books and documents of the dissolved Company;

9. Miscellaneous.

Thereafter, the shareholders present or represented discuss on the agenda and, after deliberations, take the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to proceed to a share capital reduction by an amount of twenty-one thousand Euro (EUR 21,000) in order to bring it from its current amount of seven hundred twenty-eight thousand euro (EUR 728,000.00) to seven hundred and seven thousand Euro (EUR 707,000.00), through the cancellation of two hundred and ten (210) shares (numbered 7,071 to 7,280) held by the Company itself. The shareholders further resolve to cancel the corresponding non-distributable reserve.

The above-taken resolutions are passed in accordance with the provisions of Article 69 and following of the Luxembourg Law of 10th August 1915 concerning commercial companies and all powers are granted to the board of directors in order (i) to include the relevant bookkeeping records in the accounts, (ii) to cancel the two hundred and ten (210) shares in the accounts and the share register, (iii) to update the share register accordingly, with possible delegation of power.

Second resolution

Further to the above resolutions, the shareholders decide to amend article 5, first paragraph, of the Articles of Association of the Company, which shall henceforth read as follows:

“The subscribed share capital is fixed at seven hundred and seven thousand Euro (EUR 707,000.00), divided into seven thousand seventy (7,070) shares having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.00) each, fully paid-up.”

Third resolution

Further to the above resolutions, it has to be noted that there is only one shareholder remaining in the Company (the “Sole Shareholder”).

Fourth resolution

Further to this statement, the Sole Shareholder thus declares explicitly to proceed with the dissolution of the Company as from today, as of the date of the present deed.

Fifth resolution

The Sole Shareholder appoints itself liquidator of the Company, commits to take over all assets, to pay off all known liabilities of the dissolved Company and obliges itself to assume all the liabilities that could possibly still exist and are presently unknown.

Sixth resolution

The Sole Shareholder grants full and entire discharge to the incumbent directors and Commissaire aux Comptes for the performance of their mandates up to the date of this Extraordinary General Meeting.

Seventh resolution

The Sole Shareholder states that the société anonyme LOCABOAT MANAGEMENT SERVICES S.A. is thus dissolved and has ceased to exist.

Eighth resolution

The Sole Shareholder decides that all the books and records of the Company shall be kept for a period of at least five (5) years at the former registered office, located at 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg or any subsequent address that the former domicile agent may choose.

Furthermore, the Sole Shareholder grants express authorization to said domicile agent to cancel the share register.

Nothing else appearing in the agenda, the meeting is closed.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand one hundred euro (€ 1,100.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read, the appearing person signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le vingt-neuf février.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, 43 Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

S'EST RÉUNIE:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de LOCABOAT MANAGEMENT SERVICES S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 11b, boulevard Joseph II, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 42.500, constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 23 décembre 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 138 du 31 mars 1993 (ci-après la «Société»), au capital social de sept cent vingt-huit mille euros (EUR 728.000,00) représenté par sept mille deux cent quatre-vingts actions (7.280) d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois en date du 15 avril 2002 suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire alors de résidence à Niederanven, lequel acte a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 785 du 23 mai 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Chantal Boulhais, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), qui désigne comme secrétaire Cécile Diverchy, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur Cécile Diverchy, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La Présidente expose ensuite et prie le notaire instrumentaire d'acter:

- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée Générale Extraordinaire, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour

1. Réduction du capital social à concurrence d'un montant de vingt-et-un mille euros (EUR 21.000,00) afin de le ramener de son montant actuel de sept cent vingt-huit mille euros (EUR 728.000,00) à sept cent sept mille euros (EUR 707.000,00), par l'annulation de deux cent dix (210) actions détenues en propre par la Société même et l'annulation subséquente de la réserve indisponible correspondante;

2. En suite de la résolution précédente, modification de l'article 5, paragraphe premier, des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à sept cent sept mille euros (EUR 707.000,00), représenté par sept mille soixante-dix (7.070) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées.»

3. Constatation qu'il y a désormais un actionnaire unique dans la Société;

4. Décision de procéder à la dissolution de la Société;

5. Désignation de l'Actionnaire Unique en tant que liquidateur et engagement à reprendre à sa charge tout l'actif et le passif;

6. Octroi de la décharge au conseil d'administration et au Commissaire aux comptes;

7. Constatation que la Société a cessé d'exister;

8. Désignation de l'endroit où seront conservés les livres et documents de la Société dissoute;

9. Divers.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires décident de procéder à une réduction de capital à concurrence d'un montant de vingt-et-un mille euros (EUR 21.000,00) afin de le ramener de son montant actuel de sept cent vingt-huit mille euros (EUR 728.000,00) à sept cent sept mille euros (EUR 707.000,00), par l'annulation de deux cent dix (210) actions (numérotées de 7.071 à 7.280) détenues en propre par la Société. Les actionnaires décident ensuite d'annuler la réserve indisponible correspondante.

Les résolutions ci-avant sont prises conformément aux dispositions énoncées par l'article 69 et suivants de la Loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et à cet effet tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration afin de procéder (i) aux écritures comptables qui s'imposent, (ii) à l'annulation des deux cent dix (210) actions dans les comptes et dans le registre des actionnaires, et (iii) à la mise à jour correspondante du registre des actionnaires, avec possibilité de délégation de pouvoir.

Deuxième résolution

Suite aux résolutions prises ci-avant, les actionnaires décident de modifier l'article 5, premier paragraphe, des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à sept cent sept mille euros (EUR 707.000,-) représenté par 7.070 (sept mille soixante-dix) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées.»

Troisième résolution

Suite aux résolutions prises ci-avant, l'assemblée constate qu'il n'y a plus qu'un seul actionnaire dans la Société (l'«Actionnaire Unique»).

Quatrième résolution

Suite à ce constat, l'Actionnaire Unique déclare par conséquent expressément dissoudre la Société à partir de ce jour, à la date du présent acte.

Cinquième résolution

L'Actionnaire Unique se nomme liquidateur de la Société, s'engage à reprendre tout l'actif et à régler tout le passif connu de la Société dissoute; il s'engage en outre expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et inconnu à ce jour.

Sixième résolution

L'Actionnaire Unique donne décharge pleine et entière de leur mandat aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction, pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à la date de la présente assemblée générale extraordinaire.

Septième résolution

L'Actionnaire Unique déclare que la société anonyme LOCABOAT MANAGEMENT SERVICES S.A. se trouve dissoute et a cessé d'exister.

Huitième résolution

L'Actionnaire Unique décide que tous les livres et documents de la Société seront déposés et conservés pendant une période d'au moins cinq (5) ans à l'ancien siège social de la Société, sis au 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg ou à toute autre adresse que le précédent domiciliaire choisisse par la suite.

En outre, l'Actionnaire Unique donne l'autorisation expresse au domiciliaire d'annuler le registre des actionnaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la Société à raison des présentes sont évalués à la somme de mille cent euros (€ 1.100,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate par les présentes qu'à la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; sur demande de ladite comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la représentante de la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte original avec le notaire.

Signé: BOULHAIS, DIVERCHY, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 4 mars 2016. Relation: 1LAC / 2016 / 7416. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives

Luxembourg, le 11 avril 2016.

Référence de publication: 2016091456/194.

(160059952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Mont Blanc Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 204.838.

—
EXTRAIT

Le conseil d'administration en date du 31 mars 2016 a décidé d'élire Monsieur Frédéric Depireux président du conseil d'administration, la durée de sa présidence sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016091483/13.

(160060153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

MonteCristoTailor, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1428 Luxembourg, 3, place de Durbuy.

R.C.S. Luxembourg B 166.122.

—
Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales, signé en date du 15 janvier 2016, que l'associé de la Société, M. Franck CALANTONI, a transféré la totalité des 250 parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune, qu'il détenait dans la Société à:

- M. Christopher PREMAILLON, né le 24 juin 1982 à LeChesnay, demeurant au 12, rue Pierre Conrardy, L-7219 Helmsange.

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

M. Christopher PREMAILLON 500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2016.

Frédéric LEMOINE

Mandataire

Référence de publication: 2016091484/19.

(160060046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Noblesse Delzanne SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 177.184.

—
EXTRAIT

Par résolutions écrites des actionnaires en date du 31 mars 2016, les actionnaires ont décidé d'adopter les résolutions suivantes:

1. Monsieur Paul Damian Gyra a été révoqué de son mandat de membre du Conseil de surveillance de la société avec effet rétroactif au 10 février 2016.

2. Monsieur Palani Alagappan, né le 4 avril 1959 à Pulankurichi, Tamil Nadu, Inde, ayant son adresse privée ou professionnelle à N Al House, Hospital Road, Kulipirai 622402, Tamil Nadu, Inde, a été nommé en tant que membre du Conseil de surveillance de la société avec effet rétroactif au 10 février 2016 et pour une période de six ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2016091512/19.

(160060404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

NGM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 184.842.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2016.

Pour compte de NGM S.A.

Fiduplan S.A.

Référence de publication: 2016091517/12.

(160060148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

NGP IV S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 192.625.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

NGP IV S.C.S.

Signature

Référence de publication: 2016091518/12.

(160060217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Nipi Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 190.544.

—
In the year two thousand and sixteen,

on the twenty-fourth day of the month of March.

Before Us Me Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting of the shareholders (“the Meeting”) of the company “NIPI Europe S.A.”, a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B number 190.544, incorporated pursuant to a notarial deed enacted by the undersigned notary on 22 September 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on 06 November 2014 under number 3266 (hereafter the "Company"), which articles of association have been restated pursuant to a deed enacted by the undersigned notary dated 23rd April 2015, published with the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 02 July 2015, number 1640.

The Meeting is declared open in the chair by Mr Frédéric GERVAIS, lawyer, professionally residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as Secretary Mr Antonio FERNANDES, employee, professionally residing in Luxembourg.

The Meeting elects as Scrutinizer Mrs Sophie ERK, employee, professionally residing in Luxembourg.

Having thus been constituted, the board of the Meeting draws up the attendance list.

The attendance list as well as the proxies of the shareholders represented at the Meeting, having been signed *ne varietur* by the proxies and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be filed at the same time with the registration authorities.

The Chairman declares and requests the notary to act that:

I. According to the attendance sheet, the shareholders representing the full amount of the share capital of the Company, being forty thousand one hundred Euro (EUR 40,100.-) represented by four hundred one (401) ordinary shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100,-) each, are present or validly represented at the Meeting. The Meeting can thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned on the agenda without a prior convening notice.

II. The agenda of the Meeting is the following:

1. Resolution to cancel the nominal value of the existing shares of the Company;
2. Resolution to annul and to restate the existing four hundred one (401) shares without nominal value, as forty thousand one hundred (40,100) shares without nominal value, such shares to be registered to the current holders of the shares of the Company in their existing proportions;
3. Resolution to introduce a nominal value of one Euro (EUR 1.-) per each share;
4. Resolution to increase the share capital of the Company by an amount of seven thousand one hundred twenty-five Euros (EUR 7,125.-) by the issue of seven thousand one hundred twenty-five (7,125) shares, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each and having the same rights and obligations as the existing shares, with payment of a share premium of an amount of one million four hundred ninety-two thousand eight hundred seventy-five Euros (EUR 1,492,875.-);
5. Waiver of the preferential right of subscription of the existing holders of shares of the Company;
6. Subscription and payment of seven thousand one hundred twenty-five (7,125) shares, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each and having the same rights and obligations as the existing shares, with payment of a share premium of an amount of one million four hundred ninety-two thousand eight hundred seventy-five Euros (EUR 1,492,875.-);
7. Resolution to cancel the authorised capital of the Company;
8. Resolution to amend article 5 of the articles of association of the Company, reflecting the above resolutions;
9. Miscellaneous.

III. Then, the Meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to cancel the nominal value of the existing shares of the Company.

Second resolution

The Meeting resolves to exchange the existing four hundred one (401) ordinary shares without nominal value against forty thousand one hundred (40,100) ordinary shares without nominal value, such shares to be allocated to the current holders of shares of the Company in their existing proportions as follows:

Shareholders	Shares	Percentage
Natural Insulation Products Incorporation (NIPI) Limited	24,800	61.8454%
Mr. Paolo BODO	12,400	30.9227%
Parsons Down Products LLC	2,900	7.2319%
TOTAL	40,100	100%

Third resolution

The Meeting resolves to introduce a nominal value of one Euro (EUR 1.-) per each share, the share capital of the Company being then composed of forty thousand one hundred (40,100) shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

Fourth resolution

The Meeting resolves to increase the corporared issued share capital of the Company by an amount of seven thousand one hundred twenty-five Euros (EUR 7,125.-) so as to raise it from its current amount of forty thousand one hundred Euros (EUR 40,100.-) represented by forty thousand one hundred (40,100) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, to the amount of forty-seven thousand two hundred twenty-five Euros (EUR 47,225.-) by the issue of seven thousand one hundred twenty-five (7,125) new ordinary shares, having each a nominal value of one Euro (EUR 1.-) such new issued shares having the same rights and obligations as the existing shares, with payment of a share premium of an aggregate amount of one million four hundred ninety-two thousand eight hundred seventy-five Euros (EUR 1,492,875.-).

Fifth resolution

The existing holders of the shares of the Company resolve to waive expressly their preferential right of subscription relating to the issuance of the new ordinary shares.

Intervention - Subscription - Payment

1. There now appeared Mr George Landegger, residing in 180, Wilton Road East, Ridgefield, CT 06877, United States of America,

here represented by Mr Frédéric Gervais, prenamed,
by virtue of a power of attorney dated 24 March 2016,

which power of attorney, after having been signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing person, by the members of the Board of the Meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes.

Said appearing person declared, in his capacity as new shareholder, subscribing to four thousand seven hundred fifty (4,750) newly issued ordinary shares of the Company with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and to make payment in full (i) for four thousand seven hundred fifty (4,750) new shares of an amount in respect of the nominal value of the shares of four thousand seven hundred fifty Euros (EUR 4,750.-), with (ii) the full payment of a share premium amounting to nine hundred ninety-five thousand two hundred fifty Euros (EUR 995,250.-) by a contribution in cash amounting to one million Euros (EUR 1,000,000.-).

In consideration for the payment in cash of the aggregate value of one million Euros (EUR 1,000,000.-), the Company therefore accepted the subscription of four thousand seven hundred fifty (4,750) newly issued shares of the Company by Mr George Landegger.

2. There furthermore appeared “Simply The Best Inc.”, a company incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at 263, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the companies register under number 1855912,

here represented by Mr Frédéric Gervais, prenamed,
by virtue of a power of attorney dated 23 March 2016,

which power of attorney, after having been signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing person, by the members of the Board of the Meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes.

Said appearing party, acting as well in its capacity as new shareholder, declared subscribing to two thousand three hundred seventy-five (2,375) newly issued ordinary shares of the Company with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and to make payment in full (i) for two thousand three hundred seventy-five (2,375) new shares of an amount in respect of the nominal value of the shares of two thousand three hundred seventy-five Euros (EUR 2,375.-), with (ii) the full payment of a share premium amounting to four hundred ninety-seven thousand six hundred twenty-five Euros (EUR 497,625.-) by a contribution in cash amounting to five hundred thousand Euros (EUR 500,000.-).

In consideration for the payment in cash of the aggregate value of five hundred thousand Euros (EUR 500,000.-), the Company therefore accepted the subscription of two thousand three hundred seventy-five (2,375) newly issued shares of the Company by the company “Simply The Best Inc.”.

Evidence of the above cash payments has been given to the undersigned notary who expressly acknowledges the availability to the Company of the aggregate amount of one million five hundred thousand Euros (EUR 1,500,000.-).

Sixth resolution

The Meeting resolves to cancel and delete (i) the authorised capital provided for in the articles of association of the Company at the amount of forty-nine thousand six hundred Euros (EUR 49,600.-) and (ii) the authorization granted to the board of directors to increase the issued share capital of the Company on the basis of the authorized capital.

Seventh resolution

The Meeting resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company, which shall henceforth be read as follows:

“ **Art. 5.** The subscribed issued share capital of the Company is set at forty-seven thousand two hundred twenty-five Euros (EUR 47,225.-) represented by forty-seven thousand two hundred twenty-five (47,225) ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

The share capital may further be increased or decreased by resolution of the general meeting of the shareholders resolving as for the amendment of the articles of association.

The Company may, at terms and conditions provided for by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the “Law”), repurchase its own shares.”

Eighth resolution

The Meeting resolves to grant full power to any director of the Company, with single signatory power and full power of substitution, to implement the above resolutions, to update the shareholders' register of the Company, and generally to do whatever may be necessary or desirable to implement the above resolutions.

Costs - Evaluation

Any expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever as a result of this deed which shall be charged to the Company are estimated at approximately three thousand euro.

WHEREOF, the present deed is drawn up in Luxembourg, at the office of undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons this deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing persons, said persons appearing signed together with Us, undersigned notary this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille seize,
le vingt-quatre mars.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,
s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'«Assemblée») de la société «NIPI Europe S.A.», un société anonyme constituée sous le droit luxembourgeois, dont le siège social est à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B et numéro 190.544, constituée suivant acte notarié reçu par le notaire soussigné en date du 22 septembre 2014, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, le 06 novembre 2014 sous le numéro 3266 (ci-après la «Société»), lesquels statuts ont été refondus suivant un acte notarié reçu par le notaire soussigné en date du 23 avril 2015, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du 2 juillet 2015, numéro 1640.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Frédéric GERVAIS, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Antonio FERNANDES, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée désigne comme scrutateur Madame Sophie ERK, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée ainsi formé dresse la liste de présence.

La liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés à la présente Assemblée, après avoir été signées «ne varietur» par les mandataires, les membres du bureau et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être soumises ensembles aux formalités de l'enregistrement.

Le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter que:

I. Conformément à la liste de présence, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social de quarante mille cent Euros (EUR 40.100,-) représenté par quatre cent une (401) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune, sont présents ou dûment représentés à l'Assemblée. L'Assemblée peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour sans qu'une convocation préalable soit nécessaire.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Décision d'annuler la valeur nominale des actions existantes de la Société;
2. Décision d'annuler et de remplacer les quatre cent une (401) actions sans valeur nominale, par quarante mille cent (40.100) actions sans valeur nominale, ces actions devant être enregistrées au profit des détenteurs d'actions de la Société à proportion de leur détention actuelle;
3. Décision d'introduire une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) par action;

4. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de sept mille cent vingt-cinq Euros (EUR 7.125,-) par l'émission de sept mille cent vingt-cinq (7.125) actions d'une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune et bénéficiant des mêmes droits et obligations que les actions existantes, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant de un million quatre cent quatre-vingt-douze mille huit cent soixante-quinze Euros (EUR 1.492.875,-);

5. Renonciation au droit préférentiel de souscription des détenteurs existants des actions de la Société;

6. Souscription et paiement de sept mille cent vingt-cinq (7,125) actions d'une valeur nominal de un Euro (EUR 1.-) chacune et bénéficiant des mêmes droits et obligations que les actions existantes, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant de un million quatre cent quatre-vingt-douze mille huit cent soixante-quinze Euros (EUR 1.492.875,-);

7. Décision de supprimer le capital autorisé de la Société;

8. Décision de modifier l'article 5 des statuts de la Société, reflétant les décisions ci-dessus;

9. Divers.

III. L'Assemblée, après délibération, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions ordinaires existantes de la Société.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'échanger les quatre cent une (401) actions ordinaires existantes sans désignation de valeur nominale, contre quarante mille cent (40.100) actions ordinaires sans désignation de valeur nominale, ces actions devant être attribuées au profit des détenteurs d'actions de la Société dans la même proportion de leur détention actuelle comme suit:

Actionnaires	Actions	Pourcentage
Natural Insulation Products Incorporation (NIPI) Limited	24.800	61,8454%
Mr. Paolo BODO	12.400	30,9227%
Parsons Down Products LLC	2.900	7,2319%
TOTAL	40.100	100%

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'introduire une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) par action, le capital social de la Société étant dès lors composé de quarante mille cent (40.100) actions ordinaires ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social souscri et émis de la Société à concurrence d'un montant de sept mille cent vingt-cinq Euros (EUR 7.125,-) afin de le porter de son montant actuel de quarante mille cent Euros (EUR 40.100,-) représenté par quarante mille cent (40.100) actions d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune à un montant de quarante-sept mille deux cent vingt-cinq Euros (EUR 47.225,-) par l'émission de sept mille cent vingt-cinq (7.125) actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominal d'un Euro (EUR 1.-) chacune, ces actions nouvelles émises bénéficiant des mêmes droits et obligations que les actions existantes, ainsi que par le paiement d'une prime d'émission d'un montant total d'un million quatre cent quatre-vingt-douze mille huit cent soixante-quinze Euros (EUR 1.492.875,-).

Cinquième résolution

Les détenteurs existants des actions de la Société décident de renoncer expressément à leur droit préférentiel de souscription relatif à l'émission des nouvelles actions ordinaires.

Intervention - Souscription - Paiement

1. Est ensuite intervenu Monsieur George Landegger, demeurant à 180, Wilton Road East, Ridgefield, CT 06877, Etats-Unis d'Amérique,

ici représenté par Maître Frédéric Gervais, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 24 mars 2016,

laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire et les membre du bureau de l'Assemblée et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

Le comparant déclare souscrire, en sa qualité de nouvel actionnaires, quatre mille sept cent cinquante (4.750) actions ordinaires de la Société nouvellement émises ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant de neuf cent quatre-vingt-quinze mille deux cent cinquante Euros (EUR 995.250,-) et de procéder à la libération intégrale de (i) quatre mille sept cent cinquante (4.750) actions d'un montant fonction de la valeur nominale des actions de quatre mille sept cent cinquante Euros (EUR 4.750,-) et (ii) de procéder au paiement intégral de la prime d'émission d'un montant de neuf cent quatre-vingt-quinze mille deux cent cinquante Euros (EUR 995.250,-) par un apport en numéraire d'un montant d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-).

En considération du paiement en numéraire de la valeur totale d'un million Euros (EUR 1.000.000,-), la Société accepte la Souscription de quatre mille sept cent cinquante (4.750) actions nouvellement émises, par Monsieur George Landegger.

2. Est encore intervenue aux présentes «Simply The Best Inc.», une société consituée et existant sous le droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à 263, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée auprès du registre des sociétés sous le numéro 1855912,

ici représentée par Maître Frédéric Gervais, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 23 mars 2016,

laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire et les membres du bureau de l'Assemblée et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

Laquelle partie comparante, agissant elle aussi en sa qualité de nouvel actionnaire, déclare souscrire deux mille trois cent soixante-quinze (2.375) actions ordinaires de la Société nouvellement émises ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant de quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent vingt-cinq Euros (EUR 497.625,-) et de procéder à la libération intégrale de (i) deux mille trois cent soixante-quinze (2.375) actions d'un montant fonction de la valeur nominale des actions de deux mille trois cent soixante-quinze Euros (EUR 2.375,-) et (ii) de procéder au paiement intégral de la prime d'émission d'un montant de quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent vingt-cinq Euros (EUR 497.625,-) par un apport en numéraire d'un montant de cinq cent mille Euros (EUR 500.000,-).

En considération du paiement en numéraire de la valeur totale de cinq cent mille Euros (EUR 500.000,-), la Société accepte la Souscription de deux mille trois cent soixante-quinze (2.375) actions nouvellement émises, par la société «Simply The Best Inc.».

La preuve de ces apports en numéraire mentionnés ci-dessus a été apportée au notaire soussigné qui confirme la disponibilité au profit de la Société du montant total d'un million cinq cent mille Euros (EUR 1.500.000,-).

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'annuler et de supprimer (i) le capital autorisé prévu aux statuts de la Société pour le montant de quarante neuf mille six cent Euros (EUR 49.600,-) et (ii) l'autorisation donnée au conseil d'administration d'augmenter le capital social émis de la Société sur la base du capital autorisé.

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social souscrit et émis de la Société est fixé à quarante-sept mille deux cent vingt-cinq Euros (47.225,- EUR) représenté par quarante-sept mille deux cent vingt-cinq (47.225) actions ordinaires d'une valeur nominale d'un Euro (1.- EUR) chacune.

Le capital social peut également être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), racheter ses propres actions.»

Huitième résolution

L'Assemblée décide de conférer tous pouvoirs à tout administrateur de la Société, avec pouvoir de signature unique et pouvoir de substitution, pour transposer les résolutions ci-dessus, mettre à jour le registre d'actionnaires de la Société et en général de faire tout ce qui est nécessaire ou utile à la transposition des résolutions ci-dessus.

Frais - Evaluation

Les dépenses, frais, rémunération et charges incombant à la Société suite à cet acte sont estimées approximativement à trois mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire soussigné le présent acte.

Signé: F. GERVAIS, A. FERNANDES, S. ERK, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 mars 2016. Relation: EAC/2016/7480. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2016091519/274.

(160059991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Notola S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 104.369.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 12 avril 2016

Monsieur Goran Sakic ayant remis sa démission d'administrateur, Monsieur Predrag Jelenkovic, né le 21.08.1977 à Raska (République Serbia) et résident professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A, Boulevard Prince Henri, a été nommé administrateur de la société NOTOLA SA.

Son mandat expirera en même temps que les autres mandats d'administrateurs soit en 2016.

Le pouvoir de signature de Monsieur Predrag Jelenkovic sera conjoint à un autre administrateur.

Référence de publication: 2016091520/13.

(160060694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Nexus Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R.C.S. Luxembourg B 204.901.

STATUTS

L'AN DEUX MILLE SEIZE, LE SEIZE MARS.

Par devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

CAPITAL DYNAMICS MID-MARKET DIRECT IV LP, une société de droit anglais, ayant son siège social au 9^{ème} étage, 9 Colmore Row, Birmingham, West Midlands, B3 2BJ, enregistré auprès du Registre de Sociétés de l'Angleterre et du pays de Galles avec numéro LP16550;

ici représentée par Monsieur Judicaël MOUNGUENGUY, employé privé, demeurant professionnellement au Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 15 mars 2016.

La prédite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant, d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme, que la partie pré-mentionnée a l'intention de constituer en tant qu'actionnaire unique ou avec toute autre personne qui deviendrait actionnaire de la société à l'avenir.

Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes une société luxembourgeoise, sous forme de société anonyme.

Elle existera sous la dénomination de «Nexus Investments S.A.».

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du Conseil à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

La société peut établir des succursales, filiales ou bureaux au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du Conseil.

Au cas où le Conseil estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la société à son siège social ou la communication de ce siège à l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. De telles mesures n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la société laquelle demeurera, nonobstant ce transfert provisoire, une société luxembourgeoise.

Art. 3. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur sous toutes formes d'assistance financière, administrative, commerciale et de conseil, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et / ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts, sans que ceux-ci soient substantiels ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects de la société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la société.

Pour les besoins de cet article, une société sera considérée comme appartenant au même groupe que la société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, est détenue par, détient le contrôle de, est contrôlée par ou est sous le contrôle commun avec, ou est contrôlée par un actionnaire de la société. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres conférant un droit de vote, par contrat ou autrement.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification de statuts.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente-et-un mille euro) représenté par 31.000 (trente-et-un mille) actions d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, rachetables au sens de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés et divisé en 10 (dix) catégories d'actions (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J), donnant toutes les mêmes droits, comme suit:

- 3.100 actions de catégorie A,
- 3.100 actions de catégorie B,
- 3.100 actions de catégorie C,
- 3.100 actions de catégorie D,
- 3.100 actions de catégorie E,
- 3.100 actions de catégorie F,
- 3.100 actions de catégorie G,
- 3.100 actions de catégorie H,
- 3.100 actions de catégorie I, et
- 3.100 actions de catégorie J.

Toutes les actions sont et resteront nominatives.

Le capital autorisé est fixé à EUR 200.000.000,- (deux cent millions d'euro) représenté par 200.000.000 (deux cent millions) d'actions d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, rachetables au sens de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés et appartenant à 10 (dix) catégories (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J), donnant toutes les mêmes droits.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le Conseil est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 16 mars 2021, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations du capital peuvent, ainsi qu'il sera déterminé par le Conseil, être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer totalement ou partiellement en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société ou même, en cas d'autorisation adéquate de l'assemblée ayant décidé la constitution de ces réserves ou primes, par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le Conseil.

Le Conseil peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le Conseil aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Art. 6. La société ne reconnaît qu'un titulaire par titre. Si le titre appartient à plusieurs personnes ou s'il est grevé d'un usufruit ou d'un gage, la société a la faculté de suspendre l'exercice des droits y afférents jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant, à son égard, titulaire de ces droits.

Art. 7. La société peut racheter ses propres actions.

Le rachat des actions rachetables s'effectuera dans les limites des prescriptions légales de l'article 49-8 de la manière suivante:

La société peut, dans le cadre de l'article 49.8 de la loi sur les sociétés, demander le rachat de ses actions émises, à condition que le rachat porte sur la totalité d'une catégorie d'actions, et que la demande à l'actionnaire détenant ces catégories d'actions soit faite moyennant une lettre recommandée avec accusé de réception. Cette lettre devra notamment préciser la catégorie et le nombre exact total d'actions qui devront être rachetées.

Le rachat sera effectif après un délai de quinze (15) jours ouvrables après réception de la demande écrite et les actions rachetées seront annulées dans le cadre d'une réduction de capital. Il sera alors payé à l'actionnaire un montant égal à la valeur de l'actif net par action de la catégorie d'actions concernée à la date de référence.

La date de référence est le premier jour du mois au cours duquel la demande de rachat a été faite aux actionnaires concernés.

Art. 8. La Société sera administrée par un conseil d'administration (le "Conseil") composé d'au moins trois (3) administrateurs qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires de la Société. Aussi longtemps que la Société a un Actionnaire Unique ou lorsque la Loi le permet, la Société peut être administrée par un administrateur unique (l'"Administrateur Unique"). Toutes les références dans les présents Statuts au Conseil sont censées être des références à l'Administrateur Unique s'il n'existe qu'un Administrateur Unique.

La société est engagée en toute hypothèse par la signature conjointe de deux administrateurs ou dans le cas d'un Administrateur Unique, la signature de l'Administrateur Unique et, en ce qui concerne la gestion journalière, par le délégué à la gestion journalière, le tout sans préjudice de délégations spéciales.

Les opérations de la société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Les administrateurs et commissaires sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat et peut les révoquer en tout temps. Ils sont rééligibles. Au cas où aucune durée n'est fixée lors de la nomination de ces organes, ces organes sont nommés pour une durée d'un an.

Les mandats ne peuvent, sauf réélection, excéder une durée de six années. Ils prennent fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de l'année de leur expiration.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur nommé par l'assemblée, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale procède à l'élection définitive lors de sa première réunion.

Art. 9. Le conseil d'administration doit élire un président parmi ses membres. Il peut élire un ou plusieurs vice-présidents. En cas d'empêchement du président ou d'un vice-président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace.

Art. 10. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou d'un vice-président ou de deux administrateurs. La convocation doit être adressée aux administrateurs au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure de la réunion, sauf en cas d'urgence.

Les réunions ont lieu à l'endroit, au jour et à l'heure désignés dans les avis de convocation.

Le conseil d'administration peut se réunir et statuer valablement, même sans convocation préalable, chaque fois que tous les administrateurs sont présents ou représentés et consentent à délibérer sur les objets portés à l'ordre du jour.

Le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si cinquante pour cent au moins de ses membres participent à la délibération en votant personnellement ou par mandataire. La délibération peut également intervenir par le biais du téléphone ou de la vidéoconférence. Le mandat ne peut être donné qu'à un autre administrateur. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues. Les décisions du conseil d'administration seront valablement adoptées par la majorité des votes des membres présents en personne ou par mandataire.

Dans le cas où le vote serait exprimé par écrit au moyen de télégrammes, télex ou télécopie, les résolutions doivent recueillir l'unanimité des administrateurs.

Une décision écrite signée par tous les administrateurs est aussi régulière et valable comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs administrateurs.

Le présent Article 10 ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

Art. 11. Les délibérations du conseil sont constatées par des procès-verbaux signés par deux administrateurs et les résolutions prises par l'Administrateur Unique seront inscrites dans un registre tenu au siège social de la Société.

Art. 12. Le Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la société, à l'exception de toutes opérations qui sont du ressort exclusif de l'assemblée générale des actionnaires.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, ou par les statuts de la société à l'assemblée générale, seront de la compétence du Conseil.

Il peut notamment et sans que la désignation qui va suivre soit limitative, faire et conclure tous contrats et actes nécessaires à l'exécution de toutes entreprises ou opérations qui intéressent la société, donner mainlevée, décider de tous apports, en donner valable quittance, faire et autoriser tous retraits, emprunter même au moyen d'émissions d'obligations.

Art. 13. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs, en ce qui concerne la gestion journalière, à une ou plusieurs personnes, actionnaires ou non, dont il fixe les conditions d'exercice des pouvoirs par des signataires accrédités par lui, ainsi que les rémunérations spéciales attachées à ces délégations.

Le Conseil peut également conférer tous pouvoirs spéciaux à un ou plusieurs mandataires de son choix, administrateurs ou non.

Art. 14. Les assemblées générales des actionnaires doivent être convoquées par le Conseil au moyen d'une convocation incluant l'ordre du jour et envoyée par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant la tenue de l'assemblée à chaque

actionnaire à l'adresse indiquée dans le registre des actionnaires. En cas d'urgence, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation, à la condition que tous les actionnaires soient présents ou représentés et qu'ils déclarent se considérer comme dûment convoqués et avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Les assemblées générales des actionnaires autres que l'assemblée générale ordinaire se tiennent soit au siège social, soit en tout autre lieu indiqué dans la convocation faite par le Conseil.

Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale en octroyant un pouvoir écrit à une autre personne, qui n'a pas besoin d'être Actionnaire.

Le Conseil peut déterminer toutes conditions pour participer aux assemblées générales le cas échéant, selon les lois applicables.

L'assemblée désigne le président de l'assemblée qui peut être le président du conseil d'administration, un administrateur ou une personne choisie par l'assemblée. Le président de l'assemblée préside le bureau et désigne un secrétaire, actionnaire ou non, chargé de la rédaction de procès-verbal de l'assemblée.

L'assemblée désigne un scrutateur qui peut être actionnaire ou non.

Les assemblées générales ordinaires annuelles et les assemblées générales ordinaires convoquées extraordinairement prennent leurs décisions à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Art. 15. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des frais généraux et d'exploitation, des charges sociales et des amortissements nécessaires, constitue le bénéfice de la société.

Sur le bénéfice net ainsi déterminé, il est prélevé cinq pour cent pour être affecté à la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital.

L'affectation à donner au solde du bénéfice sera déterminée annuellement sur proposition du Conseil par l'assemblée générale ordinaire.

Cette affectation peut comporter la distribution de dividendes, la création ou l'alimentation de fonds de réserve, de provision, le report à nouveau, ainsi que l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil. L'assemblée générale peut autoriser le Conseil à payer les dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le Conseil peut procéder à des versements d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 17. L'assemblée générale entend les rapports des administrateurs et des commissaires et discute les comptes annuels.

Après l'adoption des comptes annuels, l'assemblée générale se prononce par un vote spécial sur la décharge des administrateurs et des commissaires. Cette décharge n'est valable que si le bilan ne contient ni omission, ni indication fautive dissimulant la situation réelle de la société, et, quant aux actes faits en dehors des statuts, que s'ils ont été spécialement indiqués dans la convocation.

Art. 18. L'assemblée générale extraordinaire peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Des convocations sont faites dans les formes prescrites pour les assemblées générales ordinaires.

Les assemblées générales extraordinaires sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles soient composées d'un nombre d'actionnaires ou de mandataires spéciaux d'actionnaires représentant 50% au moins du capital social et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées et le cas échéant, le texte de celles qui touchent à l'objet ou à la forme de la société.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée par le Conseil, dans les mêmes formes statutaires; cette convocation reproduit l'ordre du jour en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée.

La seconde assemblée délibère valablement, quel que soit le quorum de présence.

Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Art. 19. Les assemblées générales, tant ordinaires qu'extraordinaires peuvent se réunir et statuer valablement, même sans convocation préalable, chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et consentent à délibérer sur les objets portés à l'ordre du jour.

Art. 20. A tout moment, l'assemblée générale extraordinaire peut, sur la proposition du Conseil, prononcer la dissolution de la société. En cas de dissolution de la société, l'assemblée générale extraordinaire règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs ayant pour mission de réaliser tout l'actif mobilier et immobilier de la société et d'éteindre le passif.

Sur l'actif net provenant de la liquidation après extinction du passif, il sera prélevé une somme nécessaire pour rembourser le montant libéré et non amorti des actions; quant au solde, il sera réparti au prorata entre toutes les actions.

Art. 21. L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Art. 22. L'assemblée générale se réunira de plein droit dans la commune du siège social, le 3^{ème} mardi du mois de juin de chaque année à 15.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée aura lieu le premier jour ouvrable bancaire suivant, à la même heure.

Art. 23. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2016.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2017.

Les premiers administrateurs et le premier commissaire sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, la partie comparante, représentée comme mentionné ci-avant, déclare souscrire les trente-et-un mille (31.000) actions comme suit:

- 3.100 actions de catégorie A,
- 3.100 actions de catégorie B,
- 3.100 actions de catégorie C,
- 3.100 actions de catégorie D,
- 3.100 actions de catégorie E,
- 3.100 actions de catégorie F,
- 3.100 actions de catégorie G,
- 3.100 actions de catégorie H,
- 3.100 actions de catégorie I,
- 3.100 actions de catégorie J.

Toutes les actions ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le reconnaît.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ EUR 1.600,-.

Décisions de l'actionnaire unique

Et à l'instant la partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, s'est constituée en assemblée générale extraordinaire à laquelle elle se reconnaît dûment convoquée et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La Société est administrée par un Administrateur Unique.

Est appelé à la fonction d'Administrateur Unique, son mandat expirant à l'assemblée générale qui se tiendra en 2017:

Monsieur Massimo LONGONI, né à Como, Italie, le 6 décembre 1970, demeurant au 10, rue Mathieu Lambert Schro-bilgen, L-2526 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Deuxième résolution

Monsieur Marcel STEPHANY, né à Luxembourg, le 4 septembre 1951, avec adresse professionnelle au 23, cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, est désigné comme commissaire aux comptes en charge de la révision des comptes de la société. Son mandat est fixé à une année et se terminera lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2017.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé à L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue française suivi d'une traduction anglaise. Sur demande du comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version française prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par ses nom, prénoms, état et demeure, le mandataire du comparant a signé avec le notaire le présent acte.

**Follows the English version of the preceding text:
Suit la version anglaise du texte qui précède:**

IN THE YEAR TWO THOUSAND AND SIXTEEN, ON THE SIXTEENTH DAY OF MARCH.

Before Us, Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

CAPITAL DYNAMICS MID-MARKET DIRECT IV, LP, an English limited partnership, with registered office in 9th Floor, 9 Colmore Row, Birmingham, West Midlands, B3 2BJ, registered with Registrar of Companies for England and Wales under number LP16550,

duly represented by Mr. Judicaël MOUNGUENGUY, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy delivered on 15 March 2016.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the notary executing, remains annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as above stated, has requested the undersigned notary, to draw up the following Articles of Incorporation of a "société anonyme", which he intends to organise as sole shareholder or with any person who may become shareholder of the company in the future.

Denomination - Registered Office - Duration - Object

Art. 1. It is hereby established a Luxembourg company, in the form of a "société anonyme".

It exists under the name of «Nexus Investments S.A.».

Art. 2. The registered office of the company is established in Luxembourg City, Grand-Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the Board. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders.

Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the Board.

In the event that the Board determines that extraordinary political, economic or social events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such provisional measures, however, shall have no effect on the nationality of the company, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

Art. 3. The company has as its object the participation, in any form whatsoever, in all Luxembourgish and foreign businesses, the acquisition of all titles and rights, through participation, contribution, subscription, underwriting or option to buy and by any other means, among them being the acquisitions of patents and licenses, their management and their development in all forms of financial, administrative, commercial and consulting assistance, as well as all operations connected directly or indirectly to its object, especially borrowing with or without guarantee and in all currencies through issue obligations which would equally be able to be converted and / or subordinated and granting loans or guarantees to companies in which it will take interests, without these are substantial or any company that would be a direct or indirect shareholder, or any company belonging to the same group of the company.

For the purposes of this section, a company shall be considered as belonging to the same group as the company if that other company directly or indirectly owns, is owned by, controlling, controlled by or is under common control with, or is controlled by a shareholder of the company. A company shall be deemed to control another company if it owns, directly or indirectly, all or a substantial part of the total share capital of the company or has the power to direct or advise the management and policies of the another company, whether the means of holding shares conferring a right to vote, by contract or otherwise.

Moreover, the company can effect all commercial operations, finance, movable and immovable connecting directly or indirectly to its object or susceptible to facilitate the realization of it.

Art. 4. The company is established for an unlimited duration.

It can be dissolved by decision of the extraordinary general meeting of shareholders deciding in the same way as when the articles of incorporation are amended.

Art. 5. The subscribed capital is fixed at EUR 31,000 (thirty-one thousand euro) represented by 31,000 (thirty-one thousand) shares with a nominal value of EUR 1 (one euro) each, redeemable accordingly to art 49-8 of the laws on commercial companies and divided into 10 (ten) classes of shares (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J), giving all the same rights, as follows:

- 3,100 shares of class A,
- 3,100 shares of class B,
- 3,100 shares of class C,
- 3,100 shares of class D,
- 3,100 shares of class E,
- 3,100 shares of class F,
- 3,100 shares of class G,
- 3,100 shares of class H,
- 3,100 shares of class I,
- 3,100 shares of class J.

All the shares are and will always be in registered form.

The authorized capital of the company is fixed at EUR 200,000,000 (two hundred million euro) to be divided into 200,000,000 (two hundred million) shares with a par value of EUR 1 (one euro) each, redeemable accordingly to art 49-8 of the laws on commercial companies and belonging to 10 (ten) share classes (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J), giving all the same rights.

The authorized and subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders, voting with the same quorum as for an amendment of the articles of incorporation.

The Board may, during a period of five years ending on 16 March 2021, increase the subscribed capital within the limits of the authorized capital.

Such increase may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium and may be paid-in totally or partially in cash, in kind or by way of compensation with definite, liquid and immediately exigible credits or, also, in case of adequate authorization by the general meeting having created those reserves or premiums, by incorporation of the retained earnings, of the available reserves or of the share premiums, as the Board shall determine.

The Board may delegate to any duly authorized person, the duty of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase in the subscribed capital performed in the legally required form by the Board, the present article will be adapted to this modification.

Art. 6. The company recognizes only one owner per share. If the title is held by several persons or if it is subject to a usufruct or a pledge, the company has the right to suspend the exercise of rights attached thereto until only one person is designated as being the owner of those rights.

Art. 7. The company may buyback and redeem its own shares.

The redemption of redeemable shares will be realized within the limits imposed by the art 49-8 of the law on commercial companies as it follows:

The company may, accordingly to the art 49-8 of the law on commercial companies, request the redemption of its own shares issued, at the condition that the redemption will be realized on the totality of the shares of a certain class and that the request to the shareholder holding those shares classes will be sent by registered mail with acknowledgement receipt. This request shall detail the class and exact total number of shares object of redemption.

The redemption will be effective after fifteen (15) working days after receipt by the relevant shareholder of the written request and the redeemed shares will be cancelled via a share capital reduction. It will then be paid to the relevant shareholder an amount equal to the net asset per share at the reference date of the relevant shares class.

The reference date is the first day of the month during which the redemption request has been sent to the relevant shareholders.

Art. 8. The company is managed by a board of directors (the "Board") composed of 3 members at least, shareholders or not. As long as the company will have a Sole Shareholder or, as long as the Law will permit it, the Company may be managed by a sole director (the "Sole Director"). All references in the present Articles of Associations to the Board are considered applied to the Sole Director in the case in which the company shall be managed by a Sole Director.

The company is committed in any hypothesis by the joint signature of 2 directors or, in the case of a Sole Director, by the single signature of the Sole Director and regarding the daily management, by the person in charge of the daily management, without prejudice to special delegations.

The operations of the company are surveyed by one or several auditors, shareholders or not.

The directors and the auditors are appointed by the general meeting of the shareholder who fix their number and the duration of their mandate and can revoke them at any time. They are re-elected. In the case where no period has been fixed by the general meeting for the nomination of these organs, these organs are appointed for a period of one year.

The mandates cannot, without re-election exceed a period of six years. They end immediately after the ordinary general meeting of the year of their expiration.

In the case of a vacancy of a post of a director appointed by the general meeting, the directors remaining so appointed have the right to temporarily fill such vacancy; in this case the general meeting proceeds with definitive election at its first meeting.

Art. 9. The board of directors must elect a chairman among its members. It can elect one or several vice chairman. In the case of absence of the chairman or of a vice chairman, the directors present will replace the director designated for this purpose.

Art. 10. The board of directors meets on the convocation of the chairman of the board or of the vice president or of two directors. Such convocation shall be made at least twenty four (24) hours prior to the meeting, except in case of urgency.

The meetings take place in the place and on a day and time designated in the notice of the meeting.

The board of directors can meet and decide validly without a prior convocation, every time that all the directors are present or represented and consent to deliberate on the objects of the agenda.

The board of directors can validly decide only if 50% at least of its members participate in the deliberation voting personally or by proxy. The deliberation can equally take place by way of telephone or videoconference. The mandate can only be given to another director. A director can represent several of his colleagues. Decisions of the board of directors shall be validly adopted by a majority vote of the members present in person or by proxy.

In the case where the vote would be expressed in writing or by means of telegram, telex or telecopy, the resolutions must collect unanimity of the directors.

A signed written decision by all the directors is also regulated and valid as if it had been adopted by a meeting of the board of directors duly convened and held. Such decision would be able to be documented by one or several separate documents having the same content, each signed by one or several directors.

The present art. 10 shall not be applied in the case in which the company shall be managed by a Sole Director.

Art. 11. The deliberations of the board of directors are recorded in minutes signed by two directors and the resolutions adopted by the Sole Director are recorded in a register held at the registered office of the company.

Art. 12. The Board is vested with the broadest powers to accomplish all acts of disposal and administration in the interests of the company, with the exception of all operations which are exclusively for the general meeting of shareholders.

All the powers which are not expressly reserved by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, or by the articles of association of the company for the general meeting, will be within the competence of the Board.

It may, in particular, and without that the designation which follows is restrictive, draft and enter into all contracts and documents necessary to the execution of any business or operations concerning the company, release, decide on all inputs, give valid discharge, carry and authorize any withdrawals, even borrow through bond issues.

Art. 13. The Board can delegate all or part of its powers regarding the daily management, to one or several persons, shareholders or not, for which it fixes the conditions for the exercise of the powers by the signatories accredited by it, as well as the special remuneration attaching to those delegations.

The Board can also give special powers to one or several persons of its choice, director or not.

Art. 14. Any general meeting of shareholders shall be convened by the Board pursuant to a notice given by the Boards setting forth the agenda and sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address recorded in the shareholder register. In case of urgency, a general meeting can be held without any convening notice, provided that all shareholders are present or represented and have knowledge of the agenda of the meeting.

The general meeting of shareholders other than the ordinary general meeting takes place either at the registered office or in another place indicated in the convening notice made by the Board.

Any Shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by any other electronic means as his proxy, another person who need not to be a Shareholder.

The Board may determine any further conditions that must be fulfilled in order to take part in the general meetings and as permitted under any applicable laws.

The meeting designates the chairman of the meeting who can be the chairman of the board of directors, a director or a person chosen by the meeting. The chairman of the meeting presides over the office and appoints a secretary, shareholder or not, responsible for the drafting of the minutes of the meeting.

The meeting designates a scrutineer who can be a shareholder or not.

The annual general meeting and the annual general meetings to be held extraordinarily take the decisions by simple majority of the votes.

Art. 15. The general meeting has the broadest powers to do or ratify all the acts which are in the interest of the company.

Art. 16. The balance sheet surplus, net of general expenses and running costs, social charges and amortization constitute the profit of the company.

On the net profit so determined, 5% is to be assigned to the formation of the legal reserve; this allocation shall cease to be obligatory when the funds of the reserve reach a tenth of the capital.

The allocation of the net profit shall be determined annually upon proposition of the Board by the general meeting.

This allocation may include the payment of dividends, the creation or supply of reserve funds, provisions, retained earnings and amortization of capital without the stated capital being reduced.

Dividends are paid at places and times determined by the Board. The general meeting can authorize the Board to pay the dividends in all other currencies other than that in which the balance sheet is prepared and to determine the conversion rate of the dividend in the currency of payment.

The Board can pay interim dividends under the conditions and in the manner prescribed by law.

Art. 17. The general meeting hears the reports of directors and auditors and discusses the annual accounts.

After the adoption of the annual accounts, the general meeting decides by a special vote on the discharge of the directors and auditors. This discharge is valid only if the balance sheet contains no omission or false indication concealing the real situation of the company, and with respect to acts done outside the articles of association, unless specifically mentioned in the convening notice.

Art. 18. The extraordinary general meeting can modify any provisions of the articles of association. The convening notices are made in the form prescribed for the ordinary general meetings.

The extraordinary general meetings are properly constituted and validly deliberate only insofar as they are composed of a number of shareholders or special mandatory shareholders representing at least 50% of the share capital and that the agenda indicates the proposed changes of the articles of association and, if applicable, the text which relates to the object or the form of the company.

If the first of these conditions is not filled, a new meeting can be called by the Board, in the same form; this convening notice reproducing the agenda and indicating the date and the result of the preceding meeting.

The second meeting validly deliberates regardless of the quorum present.

In both meetings, resolutions, to be valid, must meet at least two-third majority of the votes of shareholders present or represented.

However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Art. 19. The general meetings, both ordinary and extraordinary, can be validly held and can validly decide, without prior notice, whenever all the shareholders are present or represented and consent to deliberate on the objects on the agenda.

Art. 20. At any time the extraordinary general meeting can decide, upon proposition of the Board, to dissolve the company. In the case of dissolution of the company, the extraordinary general meeting determines the procedure of liquidation and appoint one or several liquidators whose mission is to realize all the movable and immovable assets of the company and extinguish liabilities.

On the net assets resulting from the liquidation after all the liabilities are discharged, a necessary sum will be deducted to reimburse the amount of outstanding shares. Any surplus will be distributed pro rata between all the shares.

Art. 21. The financial year commences on the 1st day of January and finishes last day of December of every year.

Art. 22. The annual general meeting will take place at the registered office of the company on the 3rd Tuesday of the month of June each year at 3 p.m.. If this day is a holiday, the annual general meeting will take place on the first business day following, at the same time.

Art. 22. For all points not governed by the articles of association of the company, the parties will apply the provisions of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2016.

The first annual general meeting shall be held in 2017.

The first directors and the first auditor are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

Subscription and payment

The articles of association having thus been established, the appearing party, represented as stated hereabove, declares to subscribe the thirty-one thousand (31,000) shares as follows:

3,100 shares of class A,

3,100 shares of class B,
3,100 shares of class C,
3,100 shares of class D,
3,100 shares of class E,
3,100 shares of class F,
3,100 shares of class G,
3,100 shares of class H,
3,100 shares of class I,
3,100 shares of class J.

All the shares have been paid up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31,000.- EUR) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law on commercial companies of August 10th 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at EUR 1,600.-.

Sole shareholder resolutions

The above-named appearing party, represented as above stated, representing the whole of the subscribed capital, considering itself to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and passed the following resolutions:

First resolution

The Company is managed by a Sole Director.

The following has been elected as Sole Director, his mandate expiring at the general meeting which will be held in the year 2017.

Mr. Massimo LONGONI, born in Como, Italy, on December 6th, 1970 residing in 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Second resolution

Mr. Marcel STEPHANY, born in Luxembourg, on 4 September 4th 1951, with professional address in 23, cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, is designated as auditor (commissaire aux comptes) in charge of auditing the accounts of the company. The mandate of the auditor shall be for one year and ending at the Annual General Meeting to be held in 2017.

Third resolution

The company's registered office is located in L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in French followed by an English version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the French and the English text, the French version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing party, who is known to the notary by his surname, name, civil status and residence, said proxy-holder signed together with us, Notary, the present original deed.

Signé: J. MOUNGUENGUY, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 17 mars 2016. Relation: 1LAC/2016/9009. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2016.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2016083748/527.

(160050748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

S.C.I. 2000, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4601 Differdange, 2, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg E 818.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2016.

Référence de publication: 2016085483/10.

(160053251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

Urbaninvest S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-8009 Strassen, 19-21, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 32.932.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085579/9.

(160052909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

AR Galon, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-6660 Born, 15, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg E 5.420.

L'assemblée générale de la société AR GALON a décidé:

- Monsieur YOANN HENRI GEORGES PINCEMIN, propriétaire de 90 parts sociale de la société civile, représentant 90 % du capital social qui est de mille euros (EUR 1.000.) et divisé en 100 parts sociale d'une valeur nominale de 10 EUR chacune cède à la société anonyme POINT-BIZ S.A., enregistrée au Luxembourg, sous le numéro RCS B 147960 en date de 09/09/2009 ayant son siège sociale à 15, Duerfstrooss, L-6660 Born.

- On été nommés nouvel directeur(gérant): JEAN-PAUL BRAUD, avec l'adresse professionnelle à 15 Duerfstrooss L-6660 Born en remplacement de M. Yoann Henri Georges PINCEMIN
Luxembourg, le 11/03/2016.

Référence de publication: 2016085679/15.

(160053119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2016.

Aggmore Europe 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 108.972.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 7 avril 2016 que le conseil d'administration a:

- pris connaissance de la décision de l'actionnaire compétent de révoquer M. John McGLOUGHLIN en tant que directeur exécutif;

- révoqué M. John McGLOUGHLIN en tant que directeur exécutif;

- pris connaissance de la décision de l'actionnaire compétent de nommer M. Marco Lagona, né le 18 avril 1972 à Milan (Italie) et résidant professionnellement au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg en tant que directeur exécutif;

- nommé M. Marco LAGONA en tant que directeur exécutif pour une durée d'un an.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2016.

Aggmore Europe 1 S.A.

Représentée par M. Matthijs BOGERS

Directeur non-exécutif

Référence de publication: 2016091135/20.

(160060008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.
